
NOVEMBRE 2020

LES CAHIERS DU
CENTRE

Numéro 47

- Actualités -

CAHIERS DU CENTRE

Revue publiée par le Centre des Professions Financières

Centre des Professions Financières

6 avenue Mac Mahon - 75017 Paris

Tél : 01 44 94 02 55

www.professionsfinancieres.com

contact@professionsfinancieres.com

Présidents du comité de rédaction

Jean-Jacques PERQUEL

Jean-Pierre MAUREAU

Responsable de la publication

Catherine CHEVASSUT

c.chevassut@professionsfinancieres.com

* * *

Sommaire

Editorial	4
Le nouveau modèle de développement de la Chine post-Covid Guillaume GIROIR, Professeur des Universités	6
Les PME et l’investissement responsable comment favoriser le rapprochement ? Alain DORISON, Ancien Inspecteur Général des Finances, Ancien Expert-Comptable.....	54
PME et Investissement Responsable Jacques de LAROSIÈRE, Ancien Directeur Général du FMI, Ancien Gouverneur de la Banque de France	63
L’impact, mesure de l’engagement sur l’avenir des investissements Sylvie MALÉCOT, Président de Millenium – Actuariat & Conseil, Directeur de l’AF2I.....	68
L’économie française (1830/1880) vue par Balzac et Zola Jean-Jacques PERQUEL, Président d’Honneur de l’Académie de Comptabilité, Président du groupe Finance du CPF	75

Editorial

« *Qui connaît l'autre et se connaît ne sera pas défait* »

Sun Tzu (l'Art de la Guerre)

Alors que le confinement est toujours nécessaire et que notre Économie est encore ralentie, nous retenons dans ce n°47 deux thèmes qui, derrière cette dure réalité, semblent s'opposer : la Chine, « usine du monde » et le financement responsable des entreprises. Au cœur de l'actualité ces deux thèmes se répondent.

La COVID 19 et les mesures prises pour y faire face, les élections américaines et les priorités que retiendra le Président des États-Unis nous font rêver à un « monde d'après ». Les mutations économiques et les différentes métamorphoses de la Société, à l'œuvre depuis des années, trouvent des accélérateurs. Les équilibres anciens basculent. La fin de la pandémie créera peut-être une période d'euphorie -le goût pour la vie est toujours le plus fort-, mais l'océan de dettes dans lequel flottent de nombreuses économies n'est pas sans dangers.

La démographie et ses dynamiques contrastées, en Asie et en Afrique notamment, la géoéconomie et la géopolitique, les réflexions sur l'évolution du climat et les pollutions nous ont rendu attentifs aux nouvelles formes de la mondialisation. Lorsque Chateaubriand écrivaient « Les hommes apprennent à comprendre les autres hommes » la lecture du monde s'élargissait fortement ; c'est à nouveau le cas aujourd'hui.

Article 1 - Guillaume GIROIR, *Professeur des Universités, Administrateur de la Société de Géographie, Directeur de l'Institut Confucius d'Orléans, Consultant indépendant*, en scientifique et homme de terrain nous donne, loin des images habituelles, son analyse de la Chine d'aujourd'hui.

Article 2 - Alain DORISON, *Ancien Inspecteur Général des Finances, Ancien Expert-Comptable*, Membre actif de nombreuses associations, nous fait partager le compte rendu du Colloque organisé par l'Académie des Sciences et Techniques Comptables présentant le n° 36 de ses cahiers sur les PME et l'investissement responsable.

Article 3 - Jacques de LAROSIÈRE, *Ancien Directeur Général du FMI, Ancien Gouverneur de la Banque de France*, Intervenant central de la deuxième table ronde de ce colloque, a bien voulu nous communiquer, et cela nous est particulièrement précieux, les grandes lignes de son intervention, ses conclusions et ses remarques sur le poids de la dette.

Article 4 - Sylvie MALÉCOT, *Président de MILLENIUM Actuariat Conseil, Directeur de l'AF2I*, aborde un sujet directement lié aux travaux de ce colloque et souligne l'importance grandissante que les investisseurs et les entreprises donnent à la mesure de l'impact de leurs investissements et aux critères extra-financiers.

Article 5 - Jean-Jacques PERQUEL *Président d'Honneur de l'Académie de Comptabilité*, Président du groupe Finance du CPF, connaît ses classiques, il nous livre, à travers les œuvres de Balzac et de Zola, une analyse des grands mouvements économiques et sociaux du XIX^{ème} siècle qui nous renvoie à notre présent.

Bonne lecture
Jean-Pierre MAUREAU
Co-Président des Cahiers du Centre
Président du CILT

Le nouveau modèle de développement de la Chine post-Covid

Guillaume GIROIR¹, *Professeur des Universités*

L'intégration de la Chine dans le « Système-monde » ne peut qu'être extrêmement difficile pour quelques raisons essentielles : échelle de population (1,4 milliard hab.) et d'économie hors-norme ; altérité des valeurs, des institutions et des pratiques ; hypercompétitivité économique de la Chine ; volonté de revanche anti-occidentale (cf. la notion chinoise de « Siècle de l'humiliation », 1842-1949) et de remplacement du leadership américain².

Depuis 1978, la Chine a été perçue comme un énorme marché à conquérir pour les entreprises occidentales et un moyen pour les consommateurs occidentaux d'acheter sans limite des biens à bas prix, sans avoir à en subir les impacts ni écologiques ni sociaux sur leur propre territoire. De son côté, la Chine a construit un modèle exportateur ultra-compétitif pour s'arracher à la misère des années maoïstes, rattraper son retard technologique, assurer la reproduction du Parti communiste et réaliser l'objectif historique de « renaissance » (复兴) de sa puissance économique, politique, culturelle et militaire.

Ce contrat gagnant-gagnant implicite est désormais rompu. La transaction s'est avérée au fil du temps un marché de dupes pour les pays occidentaux : déséquilibres commerciaux croissants au profit de la Chine ; inversion partielle du rapport de forces technologique entre la Chine et l'Occident ; menace pour les systèmes démocratiques et l'économie de marché. Certains

¹ Guillaume Giroir est professeur de géographie à l'Université d'Orléans, spécialiste du développement durable en Chine et sinologue : guillaume.giroir@yahoo.com.

² La présente étude est le texte rédigé et fortement développé d'une conférence présentée au Sénat le 9 octobre.

considèrent que, depuis son entrée dans l'OMC en 2001, la Chine n'est plus un pays en développement mais continue de bénéficier indûment des avantages de ce statut. L'épidémie du Covid-19 a agi comme un accélérateur de dysfonctionnements et de déséquilibres anciens, mais aussi comme un puissant facteur de prise de conscience d'un risque existentiel pour la démocratie et l'économie de marché.

Du point de vue de la Chine, la séquence historique s'avère ambivalente pour ses intérêts : d'un côté, le Parti communiste peut se livrer à une intense propagande pour mettre en exergue la supériorité de sa gestion de la crise sanitaire et sa reprise économique ; certains observateurs chinois voient également dans l'ère Trump l'un des ultimes signes du déclin et de la décadence des Etats-Unis et de leur remplacement par la Chine émergente. D'un autre côté, la Chine a découvert que la mondialisation constitue non seulement des opportunités commerciales mais aussi des risques. Dans le communiqué du 29 octobre annonçant les premières orientations du 14^{ème} Plan quinquennal, il est dit : *« L'environnement international devient de plus en plus complexe, avec une instabilité et une incertitude croissantes »*. La rivalité croissante avec les Etats-Unis, et secondairement avec l'Union Européenne, la crise économique majeure liée à la pandémie sont autant de facteurs menaçant le modèle de développement chinois et mettant au jour ses vulnérabilités.

Ainsi, le mandat de Donald Trump (2017-2020) et l'épidémie de Covid-19 représentent une courte période, mais ils ont d'ores et déjà entraîné de puissants effets, économiques et extra-économiques. Plusieurs théories s'essaient à rendre compte de cette période riche en enjeux. Insistant sur le chaos et l'affaiblissement économique global générés par la pandémie, les collapsologues l'interprètent comme l'une des manifestations de l'effondrement annoncé de l'ancien système capitaliste et le début d'un nouveau système, pour l'heure non défini. Cette période a

agi comme un révélateur et un accélérateur des contradictions sous-jacentes et des logiques antagonistes antérieures. D'autres y voient une simple tentative de rééquilibrage commercial par l'Occident, ou beaucoup plus largement de démondialisation, de dé-(s)-intégration et de divergence des économies.

Dans une lecture de type néo-braudélien, d'autres considèrent que cette période fait partie des grands moments de basculement historique et de changement de paradigme géoéconomique et géopolitique, en l'occurrence du déplacement du centre de gravité mondial de l'Occident vers la Chine. Il s'agirait d'une « transition de puissance » entre les Etats-Unis et la Chine. *The Economist* (octobre 2020) évoque l'avènement d'un « nouvel ordre économique mondial », marqué par la domination chinoise. Toutefois, au sein même de la Chine, les dirigeants considèrent plutôt que le modèle de développement des quarante dernières années se trouve désormais menacé par un contexte international défavorable et qu'il lui doit s'adapter pour survivre : les premières orientations du 14^e Plan quinquennal parlent ainsi de « *nouveau modèle de développement économique* ». Au total, qu'en est-il véritablement de ces logiques complexes et souvent contradictoires ?

La présente étude commence par dresser un état des lieux de la reprise de la croissance économique de la Chine post-Covid à partir des données statistiques officielles. Dans un deuxième temps, elle présente le nouveau contexte international hostile dans lequel évolue désormais la Chine et sa réponse en termes de stratégie économique, notamment sous la forme de la théorie de la « double circulation ». Dans un dernier temps, elle montre que, malgré certains résultats incontestables, les défis intérieurs de la Chine demeurent entiers, voire parfois s'aggravent.

1. La reprise économique dans la Chine post-Covid à partir des indicateurs officiels

Lundi 19 octobre 2020 a eu lieu la publication des données du 3^{ème} trimestre par le Bureau national des statistiques (BNS). Elles permettent de faire apparaître les indicateurs officiels sur les neuf derniers mois.

- **Incertitude des statistiques**

La prudence à l'égard des données statistiques économiques en Chine doit représenter un préalable méthodologique, comme de nombreux exemples de leur non-fiabilité ou de leur falsification l'ont amplement démontré (cf. parmi bien d'autres exemples, l'aveu de falsification du PIB par les autorités de la province du Liaoning ou le Li Keqiang Index)³. Certes, la vie quotidienne en Chine a repris presque normalement. De manière incontestable, l'économie chinoise est repartie à la hausse. Mais cette reprise est-elle aussi vigoureuse que ne l'affirme le Bureau national des statistiques ?

De fait, il existe un débat d'experts sur le niveau de la reprise du PIB de la Chine en 2020. Se fondant sur l'avis de plusieurs analystes, un article du quotidien britannique *The Guardian* affirme que « *les chiffres de croissance ne semblent pas coller* ». Selon Leland R. Miller, directeur de China Beige Book Consultancy (cabinet américain d'analyse de l'économie chinoise), des milliards de yuan d'investissements dans des infrastructures auraient disparu des statistiques de 2019, ce qui aurait eu pour effet de faire apparaître une hausse des investissements depuis le début de l'année 2020. D'autres analystes ont aussi remis en doute la reprise au deuxième

³ Anonyme (2020) « Can China's reported growth be trusted? », *The Economist*, 15 octobre

trimestre : selon Derek Scissors, expert de l'économie chinoise auprès de l'American Enterprise Institute, *think tank* basé à Washington, la hausse de la production industrielle de 4,8 % en juin aurait été impossible avec seulement 60 % des entreprises ayant redémarré.

Deux visions des choses sont possibles. Certains médias occidentaux évoquent un embellissement des statistiques de croissance qui répondrait à plusieurs objectifs : conforter l'image du pays ; rassurer les investisseurs étrangers ; renforcer le pouvoir du Parti aux yeux de la population chinoise et entretenir son moral ; prévenir toute remise en question de la politique de XI Jinping ; démontrer la supériorité du modèle politique et économique chinois.

Naturellement, à l'inverse, les autorités chinoises ont beau jeu d'accuser les médias occidentaux de faire un faux procès et de la désinformation, mais surtout de ne pas accepter, par jalousie, que la Chine ait pu mieux gérer l'épidémie de coronavirus et connaisse une croissance économique supérieure à celle des pays occidentaux.

- **Rebond de la croissance au troisième trimestre**

Le premier trimestre de croissance s'est traduit par un effondrement du PIB (- 6,8 %), au lieu de + 6,1 % pendant la période équivalente de 2019. Lundi 19 octobre, les chiffres officiels concernant le PIB ont montré une croissance de 4,9 % sur un an pour le troisième trimestre (juillet-septembre), au lieu de 3,2 % lors du deuxième trimestre. La plupart des observateurs ont vu dans ces chiffres le signe d'une reprise vigoureuse de l'économie chinoise. Toutefois, d'autres ont signalé que la reprise économique était légèrement inférieure aux attentes (+ 5,2 %, soit + 0,3 % d'écart) ; de fait, sur le moment la réaction des marchés

sur le cours du yuan et de la Bourse de Shanghai a été négative. Un peu moins fort que prévu, le rebond de la croissance du PIB chinois apparaît toutefois comme incontestable et solide. On peut parler d'une reprise en V.

A titre de comparaison, on notera cependant que le rebond de la croissance a atteint, en rythme annualisé, + 33,1 % aux Etats-Unis (après une contraction de 31,4 % au deuxième trimestre) et + 18,2 % en France (estimation de l'INSEE, 30 octobre).

La croissance a été alimentée surtout par une reprise industrielle, en partie soutenue par l'Etat. En septembre, la production industrielle a ainsi bondi de 6,9 %, plus forte qu'attendue. Elle a tiré les importations de matières premières. Depuis quelques années, la Chine est devenue le premier importateur de nickel et consomme la moitié du nickel raffiné de la planète. Le 22 octobre, le cours du nickel, métal clé pour les batteries électriques, a franchi le seuil des 16 000 \$/t à la Bourse des métaux (LME) de Londres, après un plus bas de 11 000 \$ en avril. Les cours du cuivre se sont eux aussi redressés après une chute brutale en mars. La publication des données de septembre sur l'économie chinoise et sur les importations de pétrole (+ 2,1 %) a provoqué un rebond des cours du brut.

L'Etat chinois a adopté un plan de relance de l'économie en augmentant les investissements publics et en distribuant des crédits bon marché. Les investissements (infrastructures, immobilier, outil de production, etc.) ont ainsi progressé de 8,8 % au troisième trimestre, après 3,4 % au deuxième. Dans le détail, le rythme d'accroissement des investissements a néanmoins un peu baissé en septembre (8,7 %) par rapport au mois d'août (9,3 %).

Globalement, sur les trois trimestres, les dépenses de consommation ont baissé de 3,5 % par rapport à la même période de l'année dernière, mais de 6,6 % en tenant compte de l'inflation ; celles des résidents urbains a baissé de 8,4 % avec

l'inflation ; celle des résidents ruraux a baissé de 3,2 % en intégrant l'inflation. Dans le détail, la consommation a commencé à rattraper progressivement son retard : après sept mois consécutifs de baisse, les ventes au détail ont augmenté de 0,5 % en août, puis de 3,3 % en septembre. Le trafic aérien de passagers représente désormais 98 % de celui de 2019. Les ventes de véhicules ont bondi de 13 % en septembre (dont 8 % pour les seules voitures particulières), venant après six mois consécutifs de croissance ; même si sur neuf mois, les ventes enregistrent encore un repli de 6,9 %.

Au cours des trois premiers trimestres, certaines dépenses ont connu de fortes baisses (vêtements : - 11,9 % ; loisirs : - 27,7 % ; transports : - 4,8 %) mais aussi parfois de fortes hausses (tabac ; alcool ; viande : + 42,8 %) ⁴. L'accélération de la numérisation de la société s'est traduite par une explosion des dépenses d'achats d'ordinateurs portables (+ 53,8 %). Certaines dépenses de santé (gel hydroalcoolique, masques) ont été multipliées par 2,7.

La consommation devrait prendre le relais de l'investissement comme principal moteur de la demande intérieure. Globalement, on devrait donc assister à une normalisation de l'activité économique au trimestre 4.

- **Revenus des ménages**

D'après les données du BNS, le revenu disponible des ménages sur les trois trimestres de 2020 a augmenté de 3,9 %, mais seulement de 0,6 % avec l'inflation. Le revenu disponible moyen per capita des résidents urbains (32 821 yuan, soit environ

⁴ FANG Xiaodan (2020) « 居民收入实际增速由负转正 居民消费支出稳定恢复 » (Le taux de croissance réel des revenus des résidents est passé de négatif à positif et les dépenses de consommation des résidents se sont régulièrement redressées), *中国经济网*, 20 octobre (en chinois)

341 € par mois) a augmenté de 2,8 %, mais baissé de 0,3 % en tenant compte de l'inflation ; le revenu des résidents ruraux (12 297 yuan par an, soit environ 128 € par mois) aurait augmenté de 5,8 %, mais seulement de 1,6 % avec l'inflation.

Une partie de la hausse des revenus résulte d'importants transferts d'argent public (allocation de moyens de subsistance de base, relèvement du niveau des pensions de retraite, subvention des prix agricoles, aides sociales diverses).

- **Prévision de croissance 2020 : la Chine, seul grand pays à la croissance positive ?**

Le FMI prévoit une croissance mondiale globalement négative en 2020. En revanche, il envisage une croissance positive pour la Chine, avec en outre des réévaluations successives du taux de croissance estimé du PIB (d'abord de + 1,6 %, ensuite révisé à 1,9 % %), « *en raison d'un retour à la normale plus rapide que prévu* ». S'il est confirmé, ce chiffre ferait de la Chine le seul grand bloc économique à la croissance du PIB positive.

Les estimations de croissance s'avèrent nettement plus pessimistes pour les économies des Etats-Unis (environ - 4 %) et surtout de l'Union Européenne (- 8 %) ; même si certains économistes prévoient une « *bombe de croissance* » après la fin de l'épidémie en raison de la libération des excédents d'épargne accumulés. Fin 2021, selon l'OCDE, l'économie américaine aura retrouvé son niveau de 2019, mais le PIB de la Chine aura, quant à lui, augmenté de 10 %. Globalement, le déplacement progressif du centre de gravité de l'économie mondiale se poursuit : à l'occasion de la crise de 2008 déjà, la Chine avait renforcé son poids dans l'économie mondiale.

- **Gain de parts de marché sur le marché international**

Sur les huit derniers mois, la Chine a gagné des parts de marché sur les 19 autres grands pays exportateurs de la planète. Selon une étude de l'assureur-crédit *Euler Hermes*, la contribution des exportations au PIB chinois (+ 0,6 %) a été deux fois supérieure à celle de la période 2017-2019 (+ 0,3 %). Ainsi, depuis avril, les exportations chinoises ont connu un vif rebond alors même que le commerce mondial reculait. Ces gains ont été obtenus grâce aux ventes de produits sanitaires (masques, désinfectant, appareils de diagnostic) mais aussi aux produits électroniques liés au télétravail (ordinateurs, téléphones, écouteurs, etc.) et à l'électro-mobilité (batteries, etc.). Avant le Covid, la Chine assurait environ 20 % des exportations mondiales totales ; elle en représente désormais près de 25 %.

2. La réponse de la Chine à un nouveau contexte international défavorable

Lors de la préparation du 14^e Plan quinquennal, le président Xi Jinping a averti que la Chine devrait faire face dans les mois à venir à des « *vents contraires de plus en plus puissants* » sur le plan international. De fait, la plupart des indicateurs montrent que la croissance à court terme de la Chine a retrouvé ses niveaux pré-Covid. Mais, la volonté des Etats-Unis de rééquilibrer le commerce sino-américain, la prise de conscience de la dépendance à l'égard de la Chine dans le domaine sanitaire, les prises de position arrogantes des « *ambassadeurs loups-guerriers* », les erreurs de la diplomatie du masque, la propagande en faveur de la supériorité supposée du système communiste, sans

parler même de l'émergence de l'épidémie à Wuhan, ont profondément modifié le rapport du monde à l'égard de la Chine. De leur côté, les pratiques parfois arbitraires des Etats-Unis à l'égard des entreprises chinoises ont également convaincu la Chine de moins dépendre de l'étranger.

Au total, la parenthèse ouverte par l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001 est en train de se refermer, au moins partiellement. Le 23 mai, Xi Jinping a ainsi déclaré que la Chine était désormais confrontée à un « *grand nombre de défis internationaux, notamment...les revers de la mondialisation économique, le protectionnisme de certains pays et l'augmentation des risques géopolitiques* ».

- **Une image de la Chine très dégradée à l'échelle internationale**

Un rapport commandé par le régime chinois montre que l'image de la Chine s'est considérablement dégradée et que le sentiment anti-chinois n'a jamais atteint un niveau aussi élevé. L'épidémie est venue ruiner les efforts de nombreuses années pour promouvoir le concept de *Chinese Dream*, censé remplacer *l'American Dream*, et construire un *soft power* à la chinoise depuis les années Hu Jintao. Loin de la posture de Deng Xiaoping déclarant « *La Chine est un pays pauvre et modeste qui souhaite s'insérer dans le système mondial et non le bouleverser* » ou de l'ancienne politique de « montée en puissance pacifique » (和平崛起, *heping jueqi*) et du « développement pacifique » (和平发展, *heping fazhan*), l'actuelle diplomatie des « loups guerriers » et l'impatience affichée de mettre fin à un ordre mondial fondé sur la démocratie et l'économie de marché encouragées au plus haut sommet de l'Etat ont suscité des réflexes de résistance et parfois des représailles.

Selon un sondage international mené dans 14 pays entre juin et août 2020 par le Pew Research Center (Washington) et publié le 6 octobre, il apparaît que l'image de la Chine est à un plus bas historique depuis 1978⁵. En moins d'un an, l'image de la Chine et de ses dirigeants s'est littéralement effondrée. C'est ainsi le cas en Australie, où la perception négative de la Chine est passée de 32 % en 2017 à 81 % (dont un bond de 30 % depuis 2019). Le niveau d'opinions défavorables va de 62 % en Italie à 86 % au Japon, en passant par la France (70 %), la Corée du Sud (75 %) ou la Suède (85 %). Aux Etats-Unis, le manque de confiance dans le président Xi Jinping est passé en un an de 50 % à 77 %.

- **Découplage des grandes économies occidentales, remise en question des Nouvelles Routes de la soie**

La sur-compétitivité de l'économie chinoise, ainsi que certaines de ses pratiques jugées contraires à l'économie de marché, ont conduit les grandes puissances occidentales à engager un processus de découplage de leur économie (*disconnection economic theory*) avec celle de la Chine.

- **États-Unis**

Le mandat de Donald Trump a marqué le véritable début d'une tentative de rééquilibrage de la balance des biens et services entre les Etats-Unis et la Chine, surtout depuis 2018. Le président Trump a estimé que la Chine entrée dans l'OMC en 2001 ne respectait pas les règles du commerce international et

⁵ SILVER Laura, DEVLIN Kat et HUANG Christine (2020) « Unfavorable Views of China Reach Historic Highs in Many Countries », *pewresearch.org*, 6 octobre

pillait les technologies occidentales à l'aide de transferts de technologies forcés.

Sous l'effet de droits de douane punitifs, les seules importations de biens chinois par les Etats-Unis ont ainsi baissé de 17,6 % en 2019. L'excédent des biens et services de la Chine avec les Etats-Unis a diminué de 8,5 %. Il reste néanmoins très élevé à 295 milliards \$ (323 milliards en 2018), soit près de la moitié du déficit total des Etats-Unis.

Il existe un large consensus au sein de l'Administration américaine pour estimer que ce processus de réduction de la dépendance et de découplage à l'égard de la Chine devra être poursuivi sous le mandat de Joe Biden. La politique d'intégration économique croissante avec la Chine est désormais considérée aux Etats-Unis comme une erreur stratégique. Dans un rapport majeur de 16 p. intitulé *United States Strategic Approach to the People's Republic of China*, et publié en mai sur le site de la Maison Blanche (www.whitehouse.gov), Washington estime que Pékin « *cherche à transformer l'ordre international pour l'aligner sur les intérêts et l'idéologie du Parti Communiste Chinois* », porte donc atteinte aux « *intérêts vitaux des Etats-Unis et sape la souveraineté et la dignité de pays et de citoyens à travers le monde* ».

Il s'agit en quelque sorte d'une réponse à la stratégie chinoise exposée dès 1999 par deux colonels de l'armée de l'air chinoise, Qiao Liang et Wang Xiangsui dans leur ouvrage exceptionnel *La Guerre hors-limites*⁶, puissante réflexion et véritable manuel pour essayer, par tous les moyens militaires et surtout non-militaires, de contrer la puissance américaine et assurer la suprématie chinoise.

⁶ Paru en Chine aux éditions artistiques de l'Armée Populaire de Libération. Publié en français aux éditions Payot et Rivages poche. Titre anglais : *Unrestricted Warfare: Two Air Force Colonels on Scenarios for war and the Operational Art in an era of Globalization*.

La stratégie de freinage des avancées technologiques de la Chine s'est ainsi traduite par la privation de certaines de ses entreprises high-tech (ZTE, Huawei, etc.) de composants électroniques d'origine américaine ou de pays alliés.

Une étude de Li Wei, professeur à l'Université du Peuple (Pékin), présente le point de vue chinois sur la théorie du découplage⁷. Il met au jour trois théories : théorie du conflit structurel ; théorie du conflit institutionnel ; théorie de l'exportation des problèmes intérieurs. Deux grandes lignes coexistent en Chine : la préparation au découplage avec la promotion de technologies nationales pour atteindre l'auto-suffisance technologique, et la stratégie de maintien de liens étroits avec l'économie américaine. La ligne de clivage est entre indépendance et interdépendance, économie étatique et économie de marché.

La presse officielle chinoise a multiplié récemment les articles critiques à l'égard de la volonté des économies occidentales d'un découplage à l'égard de la Chine. Ainsi, un article solidement argumenté et à la rhétorique unique du très officiel *Quotidien du Peuple* dénonce avec vigueur l'« erreur de la théorie du 'découplage' »⁸ : « *Il est dommage que, juste en cette période critique où les êtres humains ont besoin de renforcer leur unité et la coopération, certains politiciens américains prêchent la « théorie du découplage » entre la Chine et les Etats-Unis avec un esprit de clocher inimaginable, tentant de couper artificiellement le flux de capitaux, de technologies, de produits, d'industries et de personnel* ». Le reste du texte met en avant les avantages pour les Etats-Unis du commerce avec la Chine, les complémentarités des deux économies, la « coopération gagnant-gagnant » et les risques d'un découplage,

⁷ Li Wei (2019) « Towards Economic Decoupling? Mapping Chinese Discourse on the China-US Trade War », *The Chinese Journal of International Politics*, Vol. 12, issue 4, p. 519-556

⁸ ZHONG Sheng (2020) « Comment traiter et gérer correctement les relations sino-américaines, ou l'erreur de la théorie du 'découplage' », *Quotidien du Peuple*, 17 août

en omettant de signaler le déficit considérable de la balance des biens et services au profit de la Chine. Le texte conclut que « *le 'découplage' n'est pas un remède aux problèmes intérieurs de l'Amérique, mais même un poison pour l'économie mondiale* ».

En réalité, l'article traduit l'inquiétude croissante des autorités chinoises face à la montée du protectionnisme chez ses principaux marchés d'exportations. La fin de la mondialisation économique sans véritable limite marquerait pour la Chine la fin d'énormes bénéfices commerciaux. En outre, certains cercles à Washington préconisent d'aller encore plus loin en promouvant un découplage culturel et éducatif vis-à-vis de la Chine. De fait, le nombre des étudiants chinois (370 000 en 2019) entrant aux Etats-Unis, dont une partie est accusée d'espionnage, devrait chuter dans les années à venir.

- **Union Européenne**

Selon un mode et un rythme différents, l'Union Européenne a également entamé un processus d'affirmation d'un plus grand souverainisme économique et technologique. Les contentieux se sont multipliés entre l'Union Européenne et la Chine. Dans son rapport annuel publié en septembre, la Chambre de commerce européenne en Chine se fait le relais du mécontentement croissant de ses 1 700 entreprises membres à l'égard des « *nouveaux obstacles* » à l'accès au marché, le protectionnisme chinois et le manque de réciprocité en termes de commerce et d'investissement. L'Union Européenne a également reconnu sa naïveté et pris conscience de sa dépendance excessive à l'égard de la Chine pour ses matières premières stratégiques, notamment celles qui sont au cœur de la transition écologique comme les terres rares ou le lithium. Ainsi, la Chine fournit 98 % des terres rares consommées dans l'Union Européenne.

La plupart des grands pays de l'Union Européenne entretiennent désormais une grande défiance à l'égard de la Chine. La tournée du 25 août au 1^{er} septembre de Wang Yi, ministre des Affaires étrangères chinois, s'est avéré un véritable fiasco et s'est conclue par une réprobation généralisée à l'égard des pratiques et menaces de la Chine. De fait, depuis 2019, l'Union Européenne considère la Chine comme un « *rival systémique* ». En juin 2020, pour la première fois, la Commission européenne a dénoncé officiellement la politique de désinformation de la Chine visant à saper les démocraties occidentales et à semer les divisions entre elles.

Parmi d'autres pays, la Suède, scandalisée par la condamnation jugée politique de l'éditeur suédois Gui Minhai⁹ à dix ans de prison en Chine et par les attaques répétées de l'ambassadeur de Chine Gui Congyou contre les médias suédois, s'est engagée dans une politique anti-chinoise. Le 13 octobre 2020, la Suède a été le premier Etat européen à bannir Huawei et ZTE de ses réseaux 5G. Comme à son habitude, la Chine a menacé d'un « *impact négatif* » sur la coopération économique entre les deux pays et les entreprises suédoises en Chine. Mais l'Autorité suédoise des télécoms (PTS) a déclaré avoir suivi les recommandations des Forces armées et du Service de sécurité pour qui la Chine est « *l'une des plus grandes menaces à l'encontre de la Suède* ».

- **Les Nouvelles Routes de la soie : vers un avortement du projet ?**

La pandémie affecte directement la stratégie des Nouvelles Routes de la soie lancée en 2013. De nombreux font état de

⁹ Gui Minhai, ressortissant suédois d'origine chinoise, possède une maison d'édition à Hong Kong qui diffuse des informations sur la vie privée des dirigeants chinois.

leur difficulté à concilier les plans de soutien et de relance de leur économie avec le remboursement de leur dette à la Chine. Un pays comme le Pakistan, pourtant l'un des plus fidèles alliés de la Chine, a envoyé une lettre officielle au gouvernement chinois pour réviser les conditions de remboursement d'un prêt. Nombre de pays cherchent eux aussi à renégocier les termes de leurs prêts.

De nombreux projets d'infrastructures sont gelés ou font l'objet de négociations difficiles. Le projet de train à grande vitesse entre la Chine et la Thaïlande a été fortement retardé et a donné lieu à des polémiques publiques ; finalement signé en octobre 2020, il apparaît que les investisseurs chinois ont dû coexister avec des banques japonaises. Les péripéties et tensions relatives au projet chinois de ligne ferroviaire en Malaisie montrent également certaines difficultés des Nouvelles Routes de la soie.

La fermeture des frontières du fait de la pandémie est venue bloquer les flux de main d'œuvre et de matériaux. La montée du sentiment anti-chinois remet en question l'adhésion des populations et des gouvernements locaux à ces projets. La fragilisation économique des Etats consécutive à l'épidémie les dissuade de se lancer dans de grands travaux ; surtout pour les pays déjà endettés auprès de la Chine. La contre-offensive des Etats-Unis dans certains pays qui avaient voulu coopérer avec la Chine représente aussi un frein au lancement des projets. La Chine elle-même privilégie désormais son marché intérieur.

- **L'isolement de la Chine en Asie : vers l'émergence d'un « Axe Indo-Pacifique »**

L'épidémie de Covid-19 a provoqué la montée en puissance quasi-généralisée de politiques anti-chinoises et d'un sentiment anti-chinois dans la plupart des pays du monde. Ce phénomène

est largement entretenu et renforcé par la diplomatie américaine : ainsi, dans sa tournée en Asie en octobre, Mike Pompeo, secrétaire d'Etat américain, dénonçant les « *mauvais accords, les violations de souveraineté et des actes illicites sur terre comme en mer* », considère que « *le Parti communiste chinois est un prédateur* ».

- **Mer de Chine méridionale**

La montée en puissance et le comportement de la Chine suscitent une inquiétude croissante à l'échelle internationale, notamment en Asie. En effet, la Chine a profité de l'épidémie pour pousser encore ses pions en Mer de Chine méridionale : éperonnage d'un navire vietnamien dans les îles Paracels le 3 mars ; installation de deux « centres de recherche » sur les récifs de Fiery Cross et Subi (îles Spratleys) dans une zone revendiquée par les Philippines et le Vietnam ; ces atolls ont été poldérisés par la Chine et peuvent désormais accueillir des bombardiers sur une piste de 3 000 m. En avril, un navire chinois a été signalé dans les eaux territoriales de la Malaisie.

- **L'émergence d'un « Axe Indo-Pacifique » anti-chinois**

Dès 2007, face à cette expansion, il était question d'un « arc de liberté et de prospérité » regroupant les Etats-Unis, le Japon, l'Australie et l'Inde. Cette année-là, des manœuvres militaires maritimes communes ont eu lieu dans l'Océan Indien, en associant également la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande.

L'objectif était de contenir la Chine mais aussi de sauver la liberté de circulation et les valeurs démocratiques. La notion d'« Axe Indo-Pacifique » remonterait un peu plus tard en 2007

lors d'un discours du Premier ministre japonais Shinzo Abe devant le Parlement indien intitulé « La confluence des deux mers » ; selon lui, l'Océan Pacifique et l'Océan Indien doivent faire l'objet d'un « *couplage dynamique en tant qu'océan de liberté et de prospérité* ». Il appelait à un espace maritime « *ouvert, libre et en paix* ». A son retour au pouvoir en 2012, Abe a lancé l'idée d'un « *diamant de sécurité démocratique* » associant Japon, Inde, Australie et Etats-Unis dans une stratégie essentiellement défensive. En octobre 2020, pour sa première tournée à l'étranger, le nouveau Premier ministre japonais, Yoshihide Suga en visite au Vietnam et en Indonésie, a réitéré le principe d'une « *région indo-pacifique libre et ouverte* » et au respect du droit international, faisant notamment allusion à l'expansion de la Chine en Mer de Chine méridionale.

Déjà, le président Obama avait engagé une stratégie d'encercllement de la Chine avec l'Accord de libre-échange transpacifique englobant les principaux pays de la région, sauf la Chine. L'objectif était de maintenir un « *free and open Indo-Pacific* » (Indo-Pacifique libre et ouvert). En novembre 2019, l'Inde a refusé d'adhérer au Partenariat économique régional global (RCEP en anglais), énorme zone de libre-échange Asie-Pacifique soutenue par la Chine pour relancer les échanges commerciaux en Asie ; la signature, initialement prévue en 2015, a été repoussée, et est prévue pour la fin 2020, mais reste incertaine et de portée limitée en l'absence de l'Inde.

Déjà depuis 2017 (vote d'une loi sur les ingérences étrangères visant le PCC), mais avec une dégradation considérable depuis le printemps 2020, les relations sino-australiennes connaissent leurs plus graves tensions depuis l'établissement des liens diplomatiques en 1972. Depuis quelques années, et surtout quelques mois, l'Australie a développé une politique anti-chinoise complète : interdiction de Huawei de son réseau 5G pour des raisons de sécurité nationale ; augmentation

de 40 % du budget militaire australien sur dix ans ; dénonciation de l'ingérence chinoise dans les affaires intérieures australiennes ; réprobation sur la détention et les pressions exercées sur des journalistes australiens en Chine ; accueil de révoltés hongkongais en Australie. En représailles à la demande australienne d'une enquête sur l'origine de l'épidémie de Covid-19 en Chine, la Chine a pris plusieurs mesures de rétorsion : boycott partiel ou total de produits australiens (charbon ; imposition de 80 % de droits de douane sur l'orge ; réduction des achats de viande...) ; appel aux étudiants chinois d'éviter l'Australie pour leurs études ; cyber-attaque contre le Parlement et les partis politiques australiens en 2019.

Le contexte politique en Asie Sud-Est évolue rapidement, avec une aspiration à la démocratie dans certains pays qui pourrait faire tache d'huile. Ainsi, en Thaïlande, depuis l'été, des mouvements de révolte populaire s'inspirant des événements de Hong Kong organisent des manifestations pour réclamer la démission du chef de gouvernement au pouvoir depuis le coup d'Etat de 2014, plus de démocratie, la révision de la Constitution et la réforme de la sacro-sainte monarchie.

Avec l'Inde, les relations sont extrêmement tendues, notamment depuis les incidents armés au Ladakh en juin qui avaient provoqué au moins 20 morts côté indien (et un nombre inconnu de victimes côté chinois). Depuis juin, la Chine a conquis 600 km² de territoire face aux Indiens. L'Inde accuse la Chine d'avoir construit un silo de missiles près d'un lac aux environs du mont Kailash, haut-lieu sacré pour plusieurs religions. L'achat d'avions Rafale à la France vise à rattraper son retard militaire par rapport à la Chine. L'Inde a interdit plusieurs applications chinoises sur son territoire. En octobre, en visite à New Dehli, Mike Pompeo, a dénoncé les « *menaces pour la sécurité* » posées par la Chine et déclaré que le Parti communiste chinois « *n'est pas un ami de la démocratie, du règne de la loi, de*

la transparence ni de la liberté de circulation ». De son côté, Mark Esper, ministre de la Défense, a stigmatisé l'« *agression croissante* » et les « *activités déstabilisatrices* » de la Chine. Le ministre indien des Affaires étrangères a appelé les pays à « *respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de tous les Etats* » et appelé à une « *Asie multipolaire* ». Un renforcement des relations stratégiques des deux puissances devrait avoir lieu.

Les territoires insulaires hautement stratégiques de l'Océan Indien, comme le Sri Lanka, les Maldives ou les Seychelles, autrefois laissés à l'expansion de la Chine, commencent à réviser leur position. En octobre, Mike Pompeo a annoncé l'ouverture d'une ambassade américaine aux Maldives pour contrer l'influence chinoise. En visite au Sri Lanka, surendetté auprès de Pékin, il s'est efforcé d'éloigner l'influence de la Chine. En octobre 2020, l'élection de Wavel Ramkalawan à la présidence de la République des Seychelles marque le début d'une défiance de l'archipel à l'égard de la Chine ; dès 2009, il avait considéré le financement du bâtiment de l'Assemblée nationale par la Chine, « *gouvernement étranger qui ne croit pas en une démocratie multipartite et où les dirigeants ne sont pas librement élus* », comme « *une gifle pour le peuple seychellois* ».

Certains stratèges chinois voient dans cette situation d'hostilité quasi-généralisée à l'égard de la Chine une opportunité historique pour des expansions territoriales : au Ladakh ; en Mer de Chine méridionale ; et surtout à Taïwan (même si dans ce dernier cas, il s'agirait d'une réunification de force avec une population taïwanaise majoritairement hostile au Parti communiste chinois). Le postulat est que l'image de la Chine ne peut pas être beaucoup plus mauvaise qu'actuellement, que les États-Unis sont affaiblis et que la stratégie d'auto-développement permettra de limiter les impacts négatifs d'une crise majeure sur l'économie chinoise.

Par ailleurs, dans ses tournées et discours, Xi Jinping a souligné sa volonté de transformer l'île de Hainan en Hong Kong et insisté sur le rôle de Shenzhen ; les impacts négatifs de l'affaiblissement de Hong Kong, voire de Taïwan, sont donc d'ores et déjà anticipés et minimisés.

- **Stratégie chinoise de recentrage sur le marché intérieur : la théorie de la « double circulation » et la politique d'autosuffisance technologique**

Cependant, le gouvernement chinois a tiré les conséquences de ce changement de contexte international et a décidé d'inaugurer une nouvelle stratégie économique pour les cinq ans à venir : le 14 mai lors d'une réunion du Comité permanent, Xi Jinping a pour la première fois lancé la notion d' « économie de la double circulation » ou de la « circulation duale », ou encore du « double cycle » (双循环, *shuāng xúnhuán*). Ce slogan est devenu central dans le discours politique chinois. Il s'agit d'une politique à la fois contrainte mais aussi volontaire. Elle a pour objectif de réduire la dépendance de la Chine à l'égard des États-Unis, de faire diminuer les critiques et l'hostilité croissante à l'égard de la Chine, mais aussi de s'affranchir en partie d'un monde extérieur en crise moins capable d'absorber les excédents de capacité du système productif chinois.

Le gouvernement souhaite d'un côté développer son immense marché intérieur et la consommation (circulation interne), et de l'autre continuer à exporter sur les marchés extérieurs (circulation externe) des produits de technologie toujours plus élaborés. Il s'agit d'un profond changement de paradigme économique : la stratégie consiste à passer d'une politique privilégiant la demande étrangère à une politique davantage centrée sur la demande intérieure ; cela passe aussi par un retour à une politique plus

favorable à l'industrie manufacturière et moins aux services, à l'inverse de ce qui a été préconisé pendant plus de vingt ans.

Cette stratégie n'est pas totalement nouvelle : elle avait déjà été tentée après la grave crise de 2008, sans grand succès. En effet, si la théorie semble parfaite sur le papier, son contenu reste encore très flou. De plus, les deux circulations sont censées se renforcer mutuellement mais pourraient comporter une contradiction majeure : pour solvabiliser sa demande intérieure, la Chine devrait augmenter les salaires et la couverture sociale de la population, ce qui supposerait une véritable politique de redistribution des richesses et une dégradation de sa compétitivité. Cela supposerait aussi d'augmenter les prix des produits agricoles consentis aux paysans, ce qui provoquerait l'inflation des denrées alimentaires sur les marchés urbains et le mécontentement de la classe moyenne émergente. De plus, il n'est pas précisé laquelle des deux circulations sera dominante. Si le « *cycle intérieur devrait être l'organe principal* »¹⁰, certains investisseurs craignent l'isolationnisme de la Chine.

Pour pallier le risque de restrictions d'accès aux technologies américaines et la perturbation consécutive des chaînes de valeur pour ses entreprises, le président Xi Jinping a engagé la Chine à combler son retard technologique. Le document d'orientation du 14^{ème} Plan quinquennal diffusé le 29 octobre préconise l'« autonomie technologique » du pays. Il prolonge le « Made in China 2025 », et sera conforté par le « China Standard 2035 », qui va chercher à imposer des standards chinois dans les nouvelles technologies.

Au nom de la réciprocité et pour ne pas perdre la face, cette stratégie d'autosuffisance (自力更生, *zìlì gēngshēng*) technologique s'accompagne d'une loi adoptée à la mi-octobre prévoyant un contrôle accru des exportations de biens, services et

¹⁰ Anonyme (2020) « 社论 | 在双循环相互促进上多下功夫 » (Travailler davantage à la promotion mutuelle du double cycle), *财新周刊(Caixin Weekly)* n° 42, 2 novembre (en chinois)

technologies dits sensibles. D'ores et déjà, certaines hautes technologies sont de conception et fabrication 100 % chinoises : le 8 septembre 2020, à Fuqing (Fujian), le premier réacteur nucléaire (1 GW) recourant à des technologies exclusivement chinoises et construit par des entreprises chinoises a commencé à charger son combustible. Cette politique de substitution aux importations ne manquera pas de créer des tensions avec les partenaires technologiques traditionnels de la Chine tels que l'Allemagne, la Corée du Sud ou le Japon.

Ce recentrage s'accompagne d'un retour à la culture traditionnelle de la Chine, notamment aux valeurs néo-confucéennes et à un rejet multiforme des idées occidentales.

3. Un modèle de développement intérieur au défi du développement durable

La Chine est confrontée à de multiples et profonds défis extérieurs, mais aussi intérieurs. Le nouveau contexte créé par les tensions commerciales et l'épidémie de coronavirus est venu fortement aggraver certains défis intérieurs et révéler les vulnérabilités du pays. Passée l'ivresse du triomphalisme sur le front sanitaire, il est venu rappeler aux dirigeants du pays que le modèle de développement de la Chine continuait de présenter de grandes fragilités et était encore bien loin d'être conforme aux principes du développement durable.

3.1 Défis économiques

- **Endettement**

Début 2019, selon l'Institute of International Finance, la dette totale de la Chine (dette publique, dette des entreprises, dette des institutions financières, dette des ménages) représentait déjà 303 % du PIB ; avec 40 000 milliards \$, elle représente 15 % de la dette mondiale. Pour réduire l'impact de la guerre commerciale avec les Etats-Unis et de l'épidémie, le gouvernement chinois a accordé un volume massif de crédit, des réductions de charge fiscale pour les entreprises (2 500 milliards yuan, selon Li Keqiang), ainsi que des reports de paiement (à mars 2021) des prêts et intérêts pour les PME.

Cette injection massive de liquidités a permis de financer à crédit des grands travaux ou de soutenir de grandes entreprises publiques ou des gouvernements locaux. La dette des ménages représente désormais plus de 54 % du PIB. L'objectif de déficit budgétaire a été fixé par le gouvernement à - 3,6 % pour 2020, au lieu de - 2,8 % en 2019. Il s'agit là d'une rupture par rapport à la politique de désendettement mise en œuvre depuis 2017.

- **Croissance du PIB**

Même si, en termes relatifs, l'économie s'est avérée nettement plus résiliente et dynamique que celle de la plupart des autres grandes puissances occidentales, le chiffre de 2020 se traduira néanmoins par une division par trois de la croissance du PIB. En effet, le chiffre de 1,9 % prévu pour 2020 contraste avec la croissance officielle de 6,1 % de 2019. Le rythme de croissance de l'économie chinoise annoncé sera donc le plus bas depuis la mort de Mao en 1976. En réalité, elle s'inscrit dans une

tendance de « *ralentissement structurel* » (FMI) depuis 2010 ; auparavant, la Chine enregistrait assez régulièrement des taux de 10 %.

En mai, pour la première fois depuis 1990, le Premier ministre Li Keqiang a annoncé que la Chine renonçait à fixer un objectif de croissance pour l'année 2020 en raison des incertitudes liées au contexte sanitaire et au commercial mondial : « *le développement est confronté à des facteurs imprévisibles* ». Lors du 13^e Plan quinquennal, l'objectif de croissance avait été fixé à 6,5 % ; pour le 14^e Plan (2021-2025) qui sera présenté et approuvé dans le détail en mars au Parlement, les observateurs évoquaient plutôt le chiffre de 5,5 %, mais finalement, le lundi 29 octobre, le gouvernement a renoncé pour l'instant à un objectif de croissance.

C'est la première fois qu'un cycle économique redémarre non pas aux Etats-Unis mais en Chine. Cependant, on peut se demander si la trajectoire économique de la Chine peut se poursuivre en l'absence de stimulus budgétaire alors même que les autres principaux marchés internationaux sont en crise. Le 14^{ème} Plan quinquennal annonce privilégier une croissance qualitative pour la période 2021 et 2025 ; mais, un pays encore marqué par un fort dualisme et des masses rurales encore très nombreuses et globalement pauvres peut-elle déjà passer à un modèle de développement de pays mûr et développé ?

Dans les orientations présentées le 29 octobre, le communiqué parle d'un « nouveau modèle de développement économique » centré davantage sur la consommation des ménages. Pour l'heure, le rattrapage de la consommation est plus lent que prévu. Les comportements des ménages demeurent prudents en raison des incertitudes liées à la pandémie et au contexte international. La consommation se trouve freinée par une épargne de précaution destinée à faire face à d'éventuelles dépenses de santé et de retraite, en l'absence d'un véritable Etat-

providence. Il est à noter que le ratio de la consommation privée dans le PIB chinois demeure toujours anormalement bas (environ 39 % fin 2019). De plus, le consumérisme est remis en cause par une partie de la population. Les chiffres de la Golden Week du début octobre montrent que les Chinois ont voyagé 21 % en moins qu'un an plus tôt et dépensé 30 % de moins.

On observe également un changement dans la structure de la consommation. Le secteur de l'immobilier, l'un des grands moteurs de l'économie chinoise pendant plus de vingt ans, a désormais atteint un plateau. En revanche, le numérique se développe à grande vitesse : la Chine compte déjà 100 millions d'abonnés à la 5G. Selon un schéma dualiste, une partie de la population, notamment urbaine, alimente une forte consommation technologique.

Le commerce extérieur, autre puissant moteur traditionnel de la croissance chinoise, apporte désormais une contribution plus faible. Depuis plus de deux ans, le solde net de la balance commerciale ne contribue plus à la croissance du PIB. En septembre 2020, les exportations ont connu une croissance de 10 %, mais de plus de 13 % pour les importations, leur plus forte progression depuis décembre 2019. Cette vague d'importations s'expliquerait par des achats massifs de denrées agricoles (céréales, soja, viande) dus aux inondations catastrophiques du Yangzi et à l'épidémie de peste porcine africaine (PPA) qui a décimé près de la moitié du cheptel chinois ; les achats de minerai de fer et de circuits intégrés ont eux aussi atteint des niveaux records.

Dans les années à venir, une vague de délocalisations ou de relocalisations d'entreprises occidentales et japonaises pourrait être observée à destination de leurs pays d'origine ou de certains pays d'Asie du Sud-Est ou de l'Inde, jugés politiquement moins dangereux et aux salaires plus faibles. Si le processus de mise en œuvre devrait prendre un certain temps et si la volonté politique

pourrait se voir opposée la résistance de certaines multinationales elles-mêmes, il est possible (mais pas certain) que le flux d'investissements étrangers à destination de la Chine ralentisse et que la place de la Chine dans les chaînes d'approvisionnement se réduise progressivement. Ainsi, en août, Samsung a annoncé que sa production de PC quitterait la Chine pour le Vietnam, un an après avoir fait de même pour ses smartphones. Encore plus symbolique, Foxconn, premier sous-traitant mondial de l'électronique et fabricant taïwanais de l'iPhone, transférera ses unités de production en Inde et considère que « *les jours de la Chine comme usine du monde sont comptés* ».

- **« Trappe des revenus intermédiaires » et « point de retournement de Lewis »**

La Chine est devenue une grande puissance, mais le niveau de PIB/hab. reste modeste. L'objectif du 14^e Plan quinquennal est d'atteindre en 2035 un PIB/hab. au niveau des pays « modérément développés ». Il est certain que le rattrapage du PIB des Etats-Unis (PIB nominal selon la Banque mondiale fin 2019 : 21 374 milliards \$) et de l'Union Européenne (15 592 milliards \$; 18 419 milliards \$ avec le Royaume-Uni), par celui de la Chine (14 342 milliards \$)¹¹ devrait intervenir à relativement court terme. Mais le rattrapage sera beaucoup plus lent en valeur per capita (PIB courant, Banque mondiale, fin 2019 : Etats-Unis : 65 118 \$; Union Européenne : 34 843 \$, hors Royaume-Uni ; Chine : 10 261 \$)¹². La Chine est encore loin d'avoir atteint le niveau de revenu de certains pays asiatiques comme la Corée du Sud ou Taïwan.

¹¹ Le 14^{ème} Plan quinquennal prévoit pour 2020 un PIB de 100 000 milliards yuan (12 715 milliards €).

¹² En PIB par habitant en PPA internationaux courants, les écarts sont un peu moins importants (Banque mondiale, fin 2019) : Etats-Unis : 65 118 \$; Union Européenne (hors Royaume-Uni) : 46 467 \$; Chine : 16 784 \$.

La Chine tombera-t-elle dans la « trappe des économies à revenus intermédiaires » (*middle-income trap*) ? La théorie décrit un phénomène affectant des économies à croissance d'abord rapide, dont la croissance décroît ensuite jusqu'à stagner à des niveaux de revenus intermédiaires (entre 1 000 et 12 000 \$, selon la banque Mondiale, 2019) sans parvenir à entrer dans la catégorie des économies à hauts revenus. Jusqu'à présent, le modèle s'est appliqué avec davantage de succès à certains pays d'Amérique latine qu'en Asie, où divers pays ont réussi à atteindre des niveaux de revenus comparables à ceux des pays avancés.

Mais, depuis 2010, la croissance chinoise connaît une baisse tendancielle ; certains facteurs de croissance tendent progressivement à s'affaiblir. Globalement, la période des « Trente Glorieuses » (1980-2010) est en passe de s'achever pour la Chine. Lou Jiwei, ministre des Finances de la RPC estimait lui-même en 2015 que la Chine avait 50 % de chance de tomber dans la trappe des revenus intermédiaires ; il considérait que la Chine devait maintenir une croissance de 6,5 % à 7 % par an pour l'éviter¹³. Il déplorait en outre que le maintien de la croissance ces dernières années ait été financé par de la dette, et estimait que la dette constituait l'un des principaux problèmes de l'économie chinoise.

Ainsi, en Chine, les facteurs allant dans le sens de la théorie du *middle-income trap* sont assez nombreux et puissants : ralentissement de la croissance démographique, puis chute après 2030 (- 29 % de la population chinoise entre 2030 et 2070) en raison du sur-vieillessement inéluctable et accéléré lié à l'ancienne politique de l'enfant unique ; pic de la population active, mettant fin à la théorie de la main d'œuvre illimitée et au « dividende démographique » ; risque du « point de retournement

¹³ CAI Peter (2015) « How China can avoid the middle-income trap », *The Australian Business Review*, 28 avril

de Lewis » (ou « tournant de Lewis » ; « *Lewis turning point* ») ; forte dégradation de la compétitivité-prix du fait de la hausse des salaires ; ralentissement du flux des investissements étrangers et des exportations ; contexte international hostile ; nécessité de conserver un fort volume de main d'œuvre agricole pour assurer la sécurité alimentaire du pays ; impacts croissants du réchauffement climatique.

Très liée à la théorie de la trappe à revenus intermédiaires, le « point de retournement de Lewis » (1954)¹⁴ s'applique en effet assez bien à la Chine, caractérisée par une économie duale : il prévoit que, dans une économie en développement, les campagnes fournissent dans un premier temps un réservoir de main d'œuvre quasi-illimité à l'essor des industries, notamment urbaines ; dans un second temps, le surplus de main d'œuvre agricole se tarit, les salaires augmentent fortement, la productivité décline, l'investissement chute, la croissance ralentit. Il existe un débat pour savoir si la Chine a déjà atteint son « point de retournement de Lewis ». Pour certains, il a été atteint dès 2010, date à laquelle la main d'œuvre bon marché a baissé et où les salaires ont commencé à fortement augmenter, en accélérant une tendance déjà observable depuis 2003¹⁵ ; de fait, des phénomènes de pénurie de main d'œuvre commencent à apparaître localement ; la période de surplus massif de main d'œuvre est terminée. Quant à lui, le FMI ne prévoit pas que la Chine parvienne à son « tournant de Lewis » avant 2020 à 2025¹⁶.

A l'inverse, des facteurs nouveaux de croissance sont apparus, comme l'innovation (numérique, etc). Mais, l'innovation

¹⁴ LEWIS Arthur (1954) « Economic Development with Unlimited Supplies of Labour », *Manchester School of Economic and Social Studies*, vol. 22

¹⁵ ZHANG Xiaobo, YANG Jin et WANG Shenglin (2011) « Chinese has reached the Lewis turning point », *China Economic Review*, 22 (4), P. 542-554

¹⁶ DAS Mitali, N'DIAYE Papa M. (2013) « Chronicle of a Decline Foretold : Has China Reached the Lewis Turning Point ? », *IMF Working Paper*, N° 13/26

est-elle suffisante pour compenser les impacts des facteurs de ralentissement sur la croissance et l'emploi ?

3.2 Défis environnementaux

- **Vulnérabilité aux risques « naturels »**

La Chine sera l'un des pays les plus affectés par le changement climatique. Le relèvement du niveau de la mer menace à terme les plaines et deltas côtiers où se concentrent une partie importante de la population et des actifs économiques du pays. En 2100, une large partie du delta du Yangzi sera ainsi submergée par les eaux marines.

Les graves inondations du Yangzi et, dans une moindre mesure, d'autres cours d'eau (Fleuve Jaune, Rivière des Perles, etc.) en été 2020, sont venues rappeler la vulnérabilité de la Chine aux risques hydrologiques en dépit d'investissements énormes en matière de barrages. Malgré le barrage des Trois Gorges, les mégapoles de Wuhan (à l'aval) mais aussi de Chongqing pourtant située à 600 km en amont ont été sévèrement affectées par les eaux du Yangzi. Parmi bien d'autres villes, Jingdezhen (Jiangxi), capitale de la porcelaine, a été submergée. La confiance dans la capacité du barrage des Trois Gorges à contrôler les inondations a été remise en question, alors même qu'il s'agissait de la principale justification lors de sa construction. De plus, les autorités ont procédé à des inondations volontaires plus ou moins transparentes de zones rurales ; comme à l'accoutumée, la population rurale a été sacrifiée pour sauver les villes et la patrie. Au total, officiellement, 63 millions de personnes auraient été affectées et 54 000 maisons détruites ; 219 personnes seraient mortes ou disparues ; chiffre invérifiable et sans doute largement sous-estimé. D'immenses espaces cultivés ont été submergés

dans plusieurs provinces (Jiangxi, Hunan, Hubei, Anhui). Les méga-inondations du Yangzi ont ainsi provoqué la désorganisation d'une macro-région agricole, urbaine et industrielle où vit 40 % de la population chinoise.

- **Réactivation d'une stratégie d'autosuffisance alimentaire**

En août, le président Xi Jinping a publié une « instruction » dans laquelle il trouve « *choquant et inquiétant* » le gaspillage alimentaire de ses compatriotes et juge « *nécessaire de maintenir un sens de la crise en matière de sécurité alimentaire* ». Certains analystes estiment que cet appel ne serait pas étranger aux pertes massives de récoltes de l'été, montrant la fragilité de la sécurité alimentaire en Chine.

Plus globalement, l'épidémie de Covid-19 a obligé la Chine à redéfinir sa stratégie de sécurité alimentaire. Depuis 1978, la Chine a opté pour une stratégie alimentaire reposant sur plusieurs éléments : achats massifs de certaines denrées à l'étranger (ex. soja) ; achats de terres à l'étranger (*land grabbing*) ; surchimisation de la production céréalière nationale (de fait, assez stable autour de 660 millions t) ; priorité à l'urbanisation comme moteur de la croissance. Cette stratégie a permis d'urbaniser et d'industrialiser les terres cultivées et de faire l'économie d'importants volumes d'eau d'irrigation. L'immobilier a permis de financer les méga-projets urbains via le mécanisme de la cession aux promoteurs des droits de bail fonciers par les villes, de maximiser la valeur ajoutée de terres structurellement assez rares, de rendre la majorité des Chinois propriétaires de leur logement, de tirer l'ensemble de l'industrie (acier, verre, ciment, etc.) et de faire émerger de puissants groupes immobiliers. Depuis 2004, la Chine importe plus de produits alimentaires

qu'elle n'en exporte. Le déficit agroalimentaire s'aggrave chaque année et représente environ 70 milliards \$/an.

La pandémie a remis en question cette stratégie. Les importations agricoles des Etats-Unis sont devenues très risquées ; les inondations catastrophiques ont rappelé les vulnérabilités de la production intérieure au changement climatique ; les achats de terre en Afrique ont fait l'objet d'une résistance croissante de la part des ONG et des populations locales. La très grave épizootie de peste porcine africaine sévissant depuis 2018 a contraint à supprimer 120 millions de porcs (et peut-être 250 millions).

Dans ce contexte, le gouvernement a réactivé une stratégie d'autosuffisance alimentaire. Le gouvernement rappelle désormais régulièrement un slogan datant de l'époque maoïste : « *le bol de riz chinois doit être fermement tenu entre ses mains à tout moment* ». De fait, une large partie de la population chinoise conserve une « mentalité de guerre » (*war mentality*) et estime que la sécurité alimentaire du pays serait menacée en cas de conflit. Dès 2007, une « Ligne rouge » a été fixée à 1,8 milliard *mu* (220 millions ha) de superficie cultivée à conserver impérativement. Depuis l'épidémie et la montée de l'hostilité internationale à l'égard de la Chine, se sont multipliés les rapports sur la question foncière ou les constructions illégales : il a été rappelé qu'au cours des dix dernières années, la Chine a connu des pertes nettes cumulées de 500 000 ha de terres cultivées ; massives en Chine de l'Est, elles ne sont que partiellement compensées par des gains au Heilongjiang.

Pour l'heure, ce retour à l'autosuffisance alimentaire est démenti par le recours massif aux importations récentes. Si, traditionnellement, la Chine est un très grand importateur de soja (60 % de la production mondiale), depuis l'été, elle achète également de très gros volumes de blé, d'orge ou de maïs : ainsi,

d'habitude autosuffisante en maïs, elle devrait importer cette année environ 20 millions t.

La stratégie d'autosuffisance alimentaire fait aussi l'objet d'un débat au sein même des cercles du pouvoir : le ministre des Finances, Lou Jiwei considère qu'en cas de guerre, la Chine pourra toujours mettre en culture les steppes et les zones humides. Il considère que la Chine devrait davantage recourir aux importations de denrées alimentaires pour maintenir des surplus de main d'œuvre agricole transférables dans les usines et préserver la compétitivité des exportations chinoises.

Mais, s'il est effectif, ce retour à une politique d'autosuffisance alimentaire ne manquera pas d'entraîner une pression supplémentaire sur la surface cultivée et les ressources en eau, alors même que les terres arables sont déjà sujettes à des impacts très lourds : sols en proie à l'érosion (ex. dans les riches terres noires) ; pollution massive (ex. 56 % des sols dans le Guizhou ; 38 % dans le Guangdong ; 36 % dans le Hunan avec du riz sévèrement pollué au cadmium) ; acidification ; pertes massives de matière organique, etc. Alors même que la Chine est déjà largement le premier consommateur d'engrais (60 millions t, soit 30 % du total mondial) et de pesticides (43 % du total mondial), la recherche de l'autosuffisance alimentaire va encore aggraver la chimisation déjà massive des sols et des eaux. La pollution agricole est déjà bien plus responsable de la pollution généralisée des eaux en Chine que l'industrie (cf. plus loin). Dans certaines zones, les terres cultivées contaminées sont décapées en surface, dépolluées puis remises en place. De plus, la remise en question de la stratégie du tout-urbain devrait peser sur la croissance du PIB.

- **La politique de la « Grande Muraille verte » : entre propagande et débats scientifiques**

La politique de reforestation tient une place de choix dans le discours d'autosatisfaction et d'autopromotion des autorités en matière d'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique. De fait, la politique de « Grande Muraille verte » (三北防護林 ; *Sānběi Fánghùlín*), lancée en 1978 et devant s'achever en 2050 (ou 2074 selon d'autres sources), semble avoir enregistré des résultats encourageants : fin 2018, le taux de couverture forestière de la Chine est passé de 5 % à 13,5 %. Aucun pays au monde ne plante autant qu'arbres que la Chine. Depuis 2004, on observe une tendance à la contraction des surfaces désertiques, ce qui représente une inversion de tendance historique. Des succès significatifs ont été marqués dans certains déserts, comme celui d'Ordos.

Pourtant, les critiques ne manquent pas, y compris de la part de chercheurs chinois. Au vu des résultats souvent plus que mitigés dans d'autres territoires, les « murailles vertes » (Sahel ; Algérie, etc.) font l'objet d'un actif débat entre chercheurs. En outre, certains contestent le terme même de « reforestation » : en Chine, on plante massivement des arbres, mais on ne crée pas de véritable écosystème forestier dense et continu avec un sous-bois et une riche biodiversité ; de plus, il faudrait parler souvent de plantation de végétaux (buissons, arbustes, herbe...) plutôt que d'arbres proprement dits, donc de re-végétalisation plutôt que de reforestation. D'autres font ressortir le faible taux de survie des plantations, ainsi que l'évapotranspiration additionnelle, donc la diminution des maigres ressources hydriques locales.

Sur un plan statistique, le solde net est certes négatif, mais avec un chiffre marginal (- 12 000 km² de déserts entre 2009 et 2014) et des phénomènes d'avancée du désert dans certaines régions (ex. l'oasis de Minqin). En réalité, il s'agit moins d'une véritable inversion du processus de désertification que d'une stabilisation à un haut niveau ; en effet, on considère que selon le

rythme actuel très lent de décroissance, il faudra 300 ans pour annuler la désertification des dernières décennies. La réduction de la fréquence des tempêtes de sable est un phénomène avéré. Mais, d'une part, elle est peut-être due au changement climatique, et d'autre part, elle semble s'accompagner d'une plus grande gravité des tempêtes de sable, comme le suggèrent les épisodes de Pékin en avril 2015, mai 2017 et avril 2020. Certains chercheurs chinois comme le célèbre botaniste Jiang Gaoming dénoncent un énorme gaspillage de fonds publics pour de maigres résultats ; selon lui, la désertification constitue un phénomène irréversible et planter en masse des arbres dans un désert où il n'y a jamais eu d'arbres serait un contre-sens, une aberration contre-nature.

3.3 Défi énergétique

Le 22 septembre, Xi Jinping a annoncé dans le cadre de la 75^e Assemblée générale de l'ONU que la Chine atteindrait son pic d'émissions de gaz à effet de serre « *avant* » 2030 (et non plus « *vers* » 2030) et la neutralité carbone pour 2060, soit seulement dix ans après l'Union Européenne (mais aussi les Etats-Unis, selon l'engagement de Joe Biden, ou le Japon). Dans un discours davantage politico-poétique, Xi Jinping a aussi déclaré que « *des collines vertes aux eaux bleues sont des collines d'or et d'argent* ».

Pour autant, le flou sémantique demeure. Xi Jinping n'a donné aucun détail sur le sens exact du terme « neutralité carbone », ni sur le type de compensations que ce terme pourrait inclure, ni sur l'évolution des engagements de la Chine vis-à-vis des Accords de Paris. Les experts ont été déçus que la Chine n'ait pas avancé la date du pic des émissions de carbone. Le 14^e Plan quinquennal présenté en mars 2021 lors de la session

parlementaire devrait permettre d'apporter certaines clarifications.

- **La renaissance du charbon**

Surtout, la transition énergétique s'avère pour le moment incertaine. La Chine produit 3,8 milliards t de charbon, production énorme et équivalente à celle du reste du monde. Bien plus, depuis 2016, les statistiques montrent un rebond de la production charbonnière ; le *coal peak* a donc été repoussé. La décroissance de la part du charbon dans le mixte énergétique a ralenti ces dernières années : - 0,2 à 0,4 %, au lieu de - 1,4 à -1,8 % entre 2013 et 2015. Les capacités de production charbonnière ont fait l'objet d'investissements massifs : + 46 GW en 2018 et 2019 (56 GW dans le solaire et l'éolien pendant la même période).

Le déclin de la part du charbon dans le mixte énergétique ne signifie donc nullement la baisse de la production de charbon. En outre, les moyennes statistiques nationales masquent de fortes variations inter-régionales du mixte énergétique : ainsi, dans la province du Hebei (autour de Pékin et Tianjin), 87 % de la consommation d'énergie continuent de dépendre du charbon (au lieu de 59 % pour la Chine, fin 2018, BNS). Une large partie des centrales électriques au charbon en Chine sont désormais ultra-critiques et n'émettent pas plus qu'une centrale au gaz naturel ; mais, le terme de « charbon propre » mis en avant par les autorités apparaît abusif.

On notera que d'après le BNS, à la fin 2018, la part du charbon dans la production totale d'énergie en Chine a été de 69,3 %, soit exactement le même niveau qu'en 1980 (69,4 %) ... En réalité, la part du charbon avait augmenté dans les années

1980, 1990 et 2000 (d'environ 10 %), avant d'amorcer une lente diminution et de revenir à son niveau de 1980.

- **Les énergies non-carbonées**

Les énergies non-carbonées ont connu une très forte croissance, notamment depuis la Loi sur les énergies renouvelables de 2006. Mais divers éléments de relativisation doivent d'être apportés et l'appréciation du degré d'avancement de la Chine dans la transition énergétique varie beaucoup selon le critère adopté.

Les énergies renouvelables représentent 31 % de la production électrique (18 % en 2000). Toutefois, fait rarement évoqué, la montée de la part relative des énergies renouvelables dans la production énergétique totale est due en partie à l'effondrement de la production pétrolière chinoise. De plus, fin 2019, les énergies renouvelables ne représentent encore que 14 % de la consommation énergétique totale (France : 31 % ; Allemagne : 40 %) ; il s'agit d'un doublement en vingt ans, mais à partir d'un niveau très faible (4 % en 1978). Malgré des investissements considérables, la part des énergies renouvelables dans la consommation demeure encore part marginale, bien qu'en progression régulière. En outre, les subventions considérables à l'éolien et au solaire ont été brusquement stoppées en mai 2018 (politique « 531 ») pour limiter le coût considérable pour le budget de l'Etat. La baisse de moitié du prix d'achat du kWh a provoqué un effondrement des investissements dans le secteur.

De plus, les barrages hydroélectriques produisent 80 % de l'électricité d'origine non-carbonée. Mais, les impacts sociaux (déplacement massif de population et appauvrissement des déplacés : environ 25 millions depuis 1949), environnementaux (submersion de vallées ; désorganisation de l'hydrologie ;

eutrophisation des affluents, etc.) et géopolitiques (notamment pour les fleuves internationaux comme le Mékong et le Brahmapoutre, etc.) freinent leur développement, dont la part reste inchangée à environ 18 % de la production énergétique chinoise.

Le solaire et l'éolien, les seules énergies vraiment durables avec des faibles impacts environnementaux et sociaux dans les immensités steppiques et arides du pays ne représentent encore que 8 % de la production électrique en raison de la faiblesse du temps d'utilisation des capacités de production (quatre fois moins élevé dans les centrales solaires que dans les centrales thermiques au charbon) de ces énergies intermittentes.

La nouvelle Loi sur l'énergie en préparation s'annonçait assez pragmatique avec des investissements dans les énergies à la fois non-carbonées et carbonées ; l'annonce de Xi d'une neutralité carbone pour 2060 change la donne.

Au total, il faut bien distinguer les évolutions en part relative et celles des quantités absolues. Si la part du charbon tend à décliner lentement dans la consommation énergétique, cela ne signifie nullement que la production ou la consommation de charbon baisse en tonnage. Fin 2018, la production de charbon (3,7 milliards t) n'a jamais été aussi élevée en Chine. La Chine continue d'investir massivement dans le charbon. Simplement, elle investit encore plus dans le solaire et l'éolien. Par ailleurs, si un jour la production de charbon baisse, la transition post-charbonnière s'annonce très douloureuse pour de nombreuses provinces (Shanxi ; Liaoning ; Shaanxi ; Mongolie intérieure ; Hebei, etc.) et villes liées au charbon. La reconversion sociale, économique, fiscale, paysagère, urbanistique de vastes territoires miniers sera inévitablement très lente et difficile comme elle l'a été et l'est encore, à une échelle pourtant bien plus réduite, dans les vieux bassins houillers européens. La Chine n'aura guère de difficultés à mobiliser des ressources financières et humaines

considérables pour accélérer le développement des énergies renouvelables, même si cela suppose une remise en question de la politique d'arrêt des coûteuses subventions décidée récemment. En revanche, la transition sociale et territoriale sera beaucoup plus longue.

De plus, la Chine reste et restera longtemps le principal consommateur d'énergie au monde. Depuis dix ans, sa consommation d'énergie a augmenté au total d'1 milliard TEP (consommation totale des Etats-Unis : 2,1 milliards TEP) ; la demande énergétique est en croissance régulière, malgré une réduction de l'intensité énergétique. En outre, la Chine recourt de plus en plus à des importations de charbon : par ex. 200 millions t de la République populaire de Mongolie. Elle est devenue également importatrice nette de pétrole depuis 1993 et ses importations dépassent le chiffre considérable de 500 millions t de brut.

3.4 Défis sanitaires : le cas de la pollution de l'air et de l'eau

- **La pollution de l'air**

En 2014, le gouvernement chinois a lancé la « guerre contre la pollution ». Des progrès avaient déjà été constatés depuis le milieu des années 2000, mais cette nouvelle politique a très fortement accéléré la lutte anti-pollution et des progrès parfois spectaculaires ont été enregistrés. Depuis dix ans, les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) ont baissé de 75 %, même si la Chine reste encore le 3^e émetteur mondial, derrière l'Inde et la Russie. Le niveau des pluies acides a aussi beaucoup baissé même s'il demeure encore assez grave en Chine du Sud, surtout dans les métropoles et leurs périphéries. Entre 2014 et 2018, la pollution

aux particules fines PM 2,5 à Pékin a chuté de moitié. Ardent défenseur des Accords de Paris, la Chine est très largement le premier investisseur mondial dans les énergies renouvelables.

Malgré ces succès indéniables, la question de la pollution de l'air en Chine est loin d'être résolue. La Chine reste très largement le premier pollueur de la planète en volume total avec 11 milliards t de dioxyde carbone (CO₂) (4,9 milliards t aux Etats-Unis), soit 29 % des émissions globales, et une multiplication par cinq depuis 1990. Toutefois, il faut le souligner, en termes relatifs, la Chine reste pour l'instant un assez faible émetteur de gaz à effet de serre/hab. avec environ 7 t de CO₂ (USA : 16 t ; Allemagne : environ 9 t ; France : 4,5 t).

Avec l'effet retard de la pollution, le cancer du poumon est devenu la première cause de cancer en Chine, en totale contretendance avec les pays développés ; en 2015, elle représente 36 % des nouveaux cas de cancer du poumon dans le monde. En outre, si les teneurs moyennes en particules fines connaissent en effet une baisse parfois spectaculaire, les pics de pollution n'ont pas du tout disparu (ex., pour la première fois, l'alerte rouge dans 32 villes en janvier 2017). De plus, la pollution à l'ozone a en partie pris le relais de la pollution aux particules fines.

Selon le dernier rapport de l'ONG Clean Air Asia, près de la moitié des villes-préfectures chinoises (157 sur 337) ont réussi à atteindre en 2019 une teneur en PM 2,5 mg/m³ égale ou inférieure au seuil national de 35 mg, soit 36 de plus qu'en 2018. Mais, la situation s'est dégradée dans toutes les villes du Liaoning, et dans la plupart de celles du Shaanxi et du Shandong. Des cadres de la ville de Linfen, haut-lieu de la pollution, ont été sanctionnés pour avoir falsifié les données des capteurs de pollution atmosphérique, faisant planer un doute sur la sincérité des données d'autres villes. Depuis 2018, une nouvelle tendance à la dégradation a été observée dans des mégapoles comme Xi'an (+ 10 % en 2019), Tianjin ou Chongqing. A Pékin même, la

situation reste très fragile, comme le montre l'épisode de smog sévère à la mi-février, malgré le confinement ; d'où le mécontentement consécutif sur les réseaux sociaux. Par exemple, le 4 novembre, l'indice AQI pour Pékin est qualifié de « mauvais » avec un niveau de PM 2,5 de 154.

Les mesures utilisées dans la guerre contre la pollution ont été souvent trop radicales. La pression énorme exercée sur les cadres locaux sous la forme d'objectifs parfois inatteignables et de menaces de sanctions sévères s'est traduite parfois par des coupures d'électricité brutales ; d'où le recours à des groupes électrogènes encore plus polluants ou parfois l'absence de chauffage dans les écoles en plein hiver. Après le déconfinement, la priorité absolue est devenue l'emploi et la croissance ; d'où le rebond de la pollution à partir du mois d'avril. Ainsi, parfois les niveaux de PM 2,5 se sont avérés supérieurs à ceux d'avant la crise du coronavirus (ex. + 10 % à Shanghai). La reprise de la croissance a bien eu lieu, mais une « reprise sale » (*dirty recovery*). Ainsi, selon les estimations de la World Steel Association, en avril, la part de la Chine dans la production mondiale d'acier a été portée à 62 % (au lieu de 54 % un an plus tôt) ! Cela reflète la politique de relance économique de l'Etat et l'importance des investissements publics dans la rénovation des zones résidentielles, l'hydraulique ou les transports ferroviaires. Les cours du minerai de fer ont augmenté de 20 % en un mois.

- **La pollution de l'eau**

A bien des égards, la pollution de l'eau en Chine, pourtant moins médiatique, est bien plus grave et difficilement réversible que celle de l'air. La pollution de l'eau est diffuse et ubiquiste dans la quasi-totalité du territoire chinois (à l'exception des immensités périphériques), car elle résulte de la pollution

agricole, urbaine et résidentielle. La distribution des « villages du cancer » imputable à la consommation d'eau toxique montre son caractère généralisé.

La qualité de l'eau a fait de nets progrès par rapport à la situation catastrophique du début des années 2000 mais reste globalement grave, et parfois localement très grave. En 2003, les deux tiers des cours d'eau avaient une qualité d'eau de niveau IV, V ou V+ (toxiques au toucher ; le niveau I correspond à une eau non-polluée) ; en 2018, cette part est tombée à un tiers, auxquels il faut toutefois ajouter un autre tiers pour une situation grave. Globalement, entre 40 % et 50 % des cours sont sévèrement pollués, notamment pour leurs sections aval ou urbaines : à Tianjin, 95 % des eaux ont une qualité de niveau égal ou pire que le niveau IV ; à Pékin, 40 % d'entre elles sont de niveau plus mauvais que le V. Certains fleuves sont biologiquement morts, notamment la Hai (bassin hydrologique de Pékin et Tianjin) ; le delta de la Rivière des Perles (villes de Shenzhen, Canton, Dongguan, Foshan...) constitue le plus gros foyer de pollution de l'eau en Asie orientale. De nombreuses provinces ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs de réduction de la pollution ; avec parfois même une dégradation au Sichuan, en Mongolie intérieure ou au Shanxi. Entre 80 % et 90 % des eaux souterraines sont de qualité mauvaise ou très mauvaise, sans grande amélioration possible. Dans les eaux marines, où se déversent la masse des eaux usées et polluées continentales ainsi que les rejets des fermes aquacoles, se multiplient les marées vertes, rouges ou brunes. Les estuaires, baies et golfes de Chine ont des eaux très polluées (ex. le golfe de Bohai, désormais impropre à la pêche) ou extrêmement polluées (ex. baie de Hangzhou, delta de la Rivière des Perles).

3.5 Défis sociaux : retour de la question sociale

Malgré la reprise de la croissance, ni le revenu disponible des ménages ni le marché de l'emploi n'ont encore retrouvé leur niveau pré-Covid. Malgré sa reprise, le marché immobilier (soit près de 80 % de la richesse des Chinois) n'est pas non plus revenu à la normale. En août, le prix moyen des nouveaux logements dans les 70 villes suivies par le gouvernement a augmenté de seulement 0,5 %.

Depuis 2008, une certaine stabilisation des inégalités sociales avait été observée ; du moins dans les statistiques officielles. Selon les données du Bureau national des statistiques, l'indice de Gini avait commencé à se stabiliser, même s'il masquait des inégalités sociales considérables, de même niveau qu'au Brésil. Les nombreuses enquêtes de terrain autour des grandes villes chinoises (Pékin ; Shanghai ; Tianjin ; Shenzhen ; Nankin ; Suzhou...) et la base de données élaborée par Guillaume Giroir¹⁷ ont montré l'importance numérique, la diversité et le niveau de luxe parfois extravagant de l'habitat des riches Chinois dans les *gated communities* (en chinois : 别墅区 : « zones de villas »), enclaves résidentielles privées, fermées et sécurisées ; le cas le plus extrême est représenté par la mise au jour de *gated communities* de châteaux observées dans les périphéries de Pékin ou Shanghai.

L'épidémie de Covid-19 a eu pour effet un creusement des inégalités sociales et l'éclatement du mythe de l'éradication de la pauvreté.

¹⁷ Cf. les nombreuses publications et conférences de l'auteur sur ce sujet.

- **Les riches**

Les riches consommateurs chinois ont retrouvé leur engouement pour les produits de luxe, poussant le cours de Bourse des géants français du secteur : ex. LVMH ou Hermès (+ 25 % des ventes en Asie hors Japon au 3^e trimestre ; meilleure performance boursière du CAC 40 depuis le 1^{er} janvier avec une croissance de l'action de 23 %). Globalement, le marché du luxe en Chine pourrait croître de 30 % en 2020 ; certains évoquent même le terme de « *revenge shopping* » (shopping de revanche) pour qualifier ces achats post-Covid. Les riches, dans l'incapacité de se rendre en Europe, ont acheté en Chine elle-même, notamment en ligne.

Malgré, ou plutôt grâce à l'épidémie, la Chine a connu également un phénomène d'enrichissement sans précédent de ses grandes fortunes, notamment dans le secteur du numérique et de la santé, comme le montre le rapport annuel *Hurun*, fondé sur le classement des 500 premières fortunes du pays. Fin août, la Chine comptait 878 milliardaires en dollars (hors Hong Kong et Macao).

La crise a profité aux pionniers du numérique : Jack Ma (Alibaba, première fortune de Chine) ou Pony Ma (Tencent/Wechat). A une échelle un peu plus réduite, on trouve Wang Xing, créateur de Meituan, entreprise de livraison de repas, qui a quadruplé sa fortune. Le patrimoine de Richard Liu, patron de JD.com, géant du e-commerce, a doublé. Il a doublé pour Jiang Rensheng, fondateur de l'entreprise de vaccins Zhifei.

- **Les pauvres et la pauvreté**

La question des pauvres et de la pauvreté est centrale pour un grand pays communiste comme la Chine. En 2015, le président

Xi Jinping a promis qu'il n'y aura « *plus de pauvres en Chine en 2020* ». De fait, le Parti communiste chinois met en avant à juste titre la baisse de 700 millions de pauvres depuis 1978. Contrairement à l'Inde, il n'existe pas à proprement parler de bidonvilles en Chine et l'extrême misère y est très peu visible. Pour autant, l'éradication de la pauvreté promise ne concerne que la pauvreté dite « extrême » (difficulté à se nourrir et à s'habiller), et non la pauvreté « ordinaire ». La confusion entretenue par la propagande s'observe également dans le seuil de pauvreté officiel, fixé à un niveau artificiellement bas pour éliminer statistiquement la plupart des pauvres. En réalité, le nombre de pauvres varie considérablement selon le critère retenu : avec moins de 5 \$/jour, niveau restant très modeste, près de 40 % des Chinois seraient pauvres. Un nombre encore très important de la population souffre de mal logement, comme le montre le cas extrême et assez marginal mais symbolique des 200 000 personnes habitant à Pékin dans la ville souterraine, et surnommées la « tribu des rats » ou la « tribu des fourmis ».

Le mythe du « zéro pauvreté » a éclaté avec l'épidémie de Covid-19. Le Premier ministre Li Keqiang lui-même est venu rappeler que 600 millions de Chinois vivaient avec moins de 1 000 yuan/mois (environ 125 €). La guerre commerciale, le ralentissement de la croissance et la crise sanitaire ont également créé de « nouveaux pauvres ».

La question du chômage en Chine, pays communiste, reste taboue. De fait, les statistiques chinoises ne comptabilisent que le chômage urbain, hors travailleurs migrants et travailleurs indépendants. Le taux de chômage officiel est d'environ 6 % (au lieu de 5,2 % en décembre 2019) ; mais, selon certaines études, il serait du double.

Une partie de la masse de migrants ruraux temporaires (*mingong*) est revenue dans les campagnes faute de travail sur les chantiers urbains. En mars 2020, le nombre de migrants ruraux

est passé de 291 millions à 129 millions. Une part des jeunes diplômés n'a pu entrer sur le marché du travail. Certaines Zones Economiques Spéciales tournées vers l'exportation, comme celle de Shenzhen (20 millions hab.), ont beaucoup souffert des tensions commerciales avec les Etats-Unis. Nombre d'entreprises ont dû licencier ou réduire les salaires.

Au sein du gouvernement a eu lieu un débat sur la stratégie à adopter pour résorber ces « nouveaux pauvres » : pour Li Keqiang, il conviendrait plutôt d'autoriser à nouveau l'économie informelle et les petits vendeurs de rue ambulants autrefois interdits pour des questions d'image et dont l'absence constituait même un critère de bonne gestion municipale. Le 28 mai, Li Keqiang, économiste pragmatique, a déclaré que la Chine est devenue, pour partie, un pays de la « *gig economy* » (économie de petits boulots) : « *De nos jours, plus de 100 millions de personnes sont employées dans des nouvelles formes d'emploi et d'activité et environ 200 millions de personnes travaillent dans l'économie de petits boulots* ». Il propose que le gouvernement les aide et supprime les restrictions entravant leur développement.

Pour Xi Jinping en revanche, il faut privilégier l'obligation faite aux entreprises d'Etat de recruter les surplus de main d'œuvre.

Conclusion

L'année 2020 sera pour la Chine celle de la redéfinition de son modèle de développement dans un contexte beaucoup moins favorable que lors des dernières décennies. Recentrage, autosuffisance, découplage, isolement, conflictualité sont les maîtres-mots de ce modèle de développement post-Covid émergent de la Chine.

Le mandat de Trump et l'épidémie de Covid-19 marqueront aussi la fin des illusions, ou plus précisément d'une double illusion. C'est d'abord la fin de l'illusion des Occidentaux selon lesquels le développement économique et social de la Chine déboucherait automatiquement sur sa démocratisation ; illusion non dénuée de l'arrière-pensée selon laquelle cette démocratisation pourrait affaiblir la Chine. Cette illusion se fonde sur une profonde incompréhension de la part des Occidentaux quant à la véritable logique historique de la Chine et des Chinois. Les espoirs de démocratisation ont été douchés par la tragédie de Tian'Anmen puis la politique néo-confucéenne, nationaliste et anti-occidentale de Xi Jinping. C'est aussi l'illusion de la Chine pour qui la mondialisation pourrait servir de débouché illimité à son appareil productif, renforcer sa puissance, renverser l'ordre créé par les Occidentaux après la Seconde guerre mondiale et imposer ses valeurs.

La nouvelle politique chinoise des Etats-Unis et la pandémie relancent le débat sur la théorie du « basculement du monde vers la Chine », du déclin de l'Occident et de son modèle démocratique et libéral. L'émergence économique et l'expansion de l'influence de la Chine ont alimenté la théorie néo-braudélienne d'un monde de plus en plus polarisé par la Chine, imposant ses valeurs, ses technologies, ses normes, ses réseaux (cf. les Nouvelles Routes de la soie). Certains éléments vont dans ce sens, notamment la capacité remarquable à contrôler une épidémie de grande ampleur, à relancer sa croissance économique, à maintenir la stabilité sociale et politique. D'autres vont dans le sens inverse : mise au jour des vulnérabilités du modèle de développement ; contexte anti-chinois croissant. Certains auteurs remettent ainsi en question cette théorie du « basculement du monde »¹⁸.

¹⁸ LOHMAN Walter, NIQUET Valérie (2020) « Le basculement du monde vers l'Asie, avec la Chine au centre, n'aura pas lieu », *Le Monde*, 3 septembre

Les Occidentaux vont devoir apprendre à vivre avec une Chine hyper-puissante, aux valeurs anti-démocratiques et anti-occidentales. De son côté, la Chine va devoir apprendre à vivre avec un monde qui lui est hostile et aspire à réduire sa dépendance à son égard.

La résultante de ces deux logiques antagonistes pourrait être, non pas une véritable « démondialisation », mais plutôt une « mondialisation choisie », à la carte ; une mondialisation réduite au bénéfice mutuel. Simple correction ou ajustement de la mondialisation ? Sage constat d'une incompatibilité profonde des systèmes de valeurs, des logiques économiques et historiques ? Préfiguration d'un affrontement plus radical, voire d'un « choc des civilisations » ? L'avenir le dira.

Les Chinois ont parfaitement conscience que l'histoire de leur pays a toujours été cyclique. Rétrospectivement, on se rendra compte que les dernières décennies auront été pour la Chine une sorte d'âge d'or où la plupart des planètes ont été alignées. Assurément, la période qui s'ouvre pour elle sera beaucoup plus incertaine et risquée.



Les PME et l'investissement responsable – comment favoriser le rapprochement ?¹⁹

*Alain DORISON, Ancien Inspecteur Général des Finances,
Ancien Expert-Comptable*

Comme l'écrit le président NAHUM dans l'Editorial de ce Cahier, un groupe de travail composé de professionnels confirmés et pluridisciplinaires a été créé avec pour objectif de mieux mobiliser les investisseurs en faveur des PME vertueuses qui visent, certes à la rentabilité, mais qui s'inscrivent également dans une démarche d'investissement responsable, respectant les impératifs de responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Ce groupe de travail, composé de 20 personnes et présidé par Alain Dorison, ancien expert-comptable et ancien inspecteur général des finances, membre du CPF) a achevé ses travaux à la fin de l'année 2019 (avant la pandémie) : ils se sont matérialisés par le présent Cahier n° 36 dont la publication a été repoussée à la date d'aujourd'hui du fait de la Covid-19.

Après un message de bienvenue de Ph KUNTER au nom de BPI France qui a parrainé cette manifestation et une présentation rapide du Cahier par A DORISON, **deux tables rondes ont traité de ce thème** sous forme d'un webinaire le 27 octobre 2020 :

¹⁹ Conférence du 27 octobre 2020 sur le « Cahier » n° 36 de l'Académie des Sciences et Techniques Comptables et Financières

1ère table ronde composée de :

- Ph KUNTER, Directeur du développement durable et de la RSE, BPI France
- Ph DESFOSSÉS, Vice-Président du groupe des investisseurs institutionnels sur le changement climatique
- JM MATHIEU, Associé 1630 Conseil
- MC MOINIER, Associée cabinet BM&A
- V OUNG, Adjoint au Directeur des entreprises Banque de France

Deux sujets ont été abordés dans cette table ronde :

- *Pourquoi et comment, selon vous, les PME-ETI seraient concernés par la RSE ?*
- *Dans quelle mesure la RSE peut-elle contribuer à la performance des PME-ETI ?*

2ème table ronde composée de :

- J de la ROSIERE, ancien Directeur général du FMI et ancien Gouverneur de la Banque de France
- JP MAUREAU, Président du club des investisseurs de long terme du CPF et président de l'Académie de Comptabilité
- C CIGANER Associé fondateur Transparency Capital Management
- F PRIOURET Directrice de division, Direction des Emetteurs, Autorité des Marchés Financiers

Trois sujets ont été abordés dans cette table ronde :

- *En quoi la COVID 19 change-t-elle la donne et en quoi la pandémie a-t-elle fragilisé les PME-ETI ?*
- *Comment les critères RSE peuvent-ils aider à résoudre la crise ?*
- *Est-il souhaitable d'élargir la réglementation aux PME-ETI ?*

La conférence s'est achevée sur le thème : *Pour un nouvel outil comptable RSE ?*

Après une présentation sous forme d'une vidéo, ce dernier thème a été traité par :

- M MATHIEU Conseil RSE Comptabilités
- L DIDELOT Professeur expert à la Burgundy School of Business, professeur agrégé à l'Université de Bourgogne.

Présentation synthétique du Cahier :

Les entreprises de notre pays et plus particulièrement les PME/ETI qui, hors micro-entreprises sont au nombre de 150 000 environ, ont un besoin crucial de financement à moyen et long terme. De plus l'épargne dans notre pays est surabondante et les investisseurs sont à la recherche de nouveaux produits "citoyens" tout en étant rentables et suffisamment sécurisés.

En outre, les différents acteurs de l'économie et l'ensemble des citoyens sont sensibilisés depuis plusieurs années au respect de l'environnement, à la bonne gouvernance des entreprises et aux aspects sociaux, en particulier à la suite de la conférence de Paris

de 2015 (COP21). Des textes ont été publiés : en France la loi sur l'économie sociale et solidaire de 2014, la loi PACTE de 2019 ; en Europe le Plan d'Action de la Commission de 2018 met l'accent sur le financement de la croissance durable. Les grandes entreprises en France, comme dans nombre de pays, sont soumises à des règles de gestion et d'informations strictes.

Le Cahier propose **une démarche pragmatique** en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sur la base de procédures robustes et fiables permettant aux entreprises de disposer d'outils de gestion facilitant leur pilotage et leur communication avec les tiers et tout particulièrement leurs financeurs, les investisseurs responsables. **Ce Cahier ne préconise nullement des textes spécifiques contraignants aux PME/ETI, mais une démarche fondée sur le volontariat et les bonnes pratiques.**

A cette fin, il insiste sur le rôle important d'un « tiers facilitateur », expert indépendant auprès de ces entreprises, pour les accompagner dans cette mutation essentielle. **L'expert-comptable, par son action de proximité auprès des PME/ETI, est à même de jouer ce rôle.**

Le Cahier comprend 3 chapitres : les enjeux et les acteurs, puis les modalités de rapprochement entre l'Investissement Responsable, enfin l'apport d'une démarche RSE pour les PME/ETI.

9 propositions développées aux pages 106 à 108 et l'annexe 5 constituent une démarche et un outil qui peut être obtenu par mail auprès du secrétariat du CSOEC.

Synthèse des débats

1ère table ronde

Les PME/ETI, comme les grandes entreprises, sont concernées par la transition écologique et climatique, par les changements sociétaux, par la création de valeur et donc par la RSE, la rentabilité n'étant plus le seul critère pour ces entreprises. C'est également un point important pour les partenaires de l'entreprise : clients, fournisseurs, prêteurs et investisseurs, ainsi que dans la recherche d'un emploi, notamment pour les jeunes qui veulent de plus en plus adhérer à une vision nouvelle de l'entreprise.

La RSE permet à la PME/ETI de revoir ses procédures, de mieux maîtriser ses risques et de satisfaire à une demande sociétale et économique dans le cadre d'un modèle économique soutenable. En outre selon un sondage, 25% des dirigeants de PME voient dans la RSE un facteur de compétitivité. La BPI est depuis longtemps associée à ce mouvement. Les autorités monétaires françaises et européennes sont, quant à elles, désireuses d'accompagner les PME/ETI comme les autres entreprises dans cette évolution.

Mais le dirigeant ne peut seul amorcer ce virage. Outre une forte conviction, il lui faut l'accompagnement d'un professionnel. L'expert-comptable, notamment en raison de sa proximité avec le monde des PME/ETI, est à même d'exercer ce rôle.

La mise en place d'une politique RSE doit également s'accompagner d'un effort important de communication et d'une forte mobilisation de tout le personnel qui doit y adhérer.

La mesure des performances est également un enjeu essentiel notamment par la mise en place d'indicateurs à la fois robustes, fiables et facilement utilisables qui permettrait de diminuer les réticences souvent affichées en particulier en raison du temps à consacrer à cette mesure et à l'exploitation des résultats qui en sont issus.

Il existe nombre d'études pour tenter de corrélérer la rentabilité et la RSE. A ce jour aucune n'est réellement suffisamment fiable car l'exercice est difficile. Mais une étude de BPI France/Lab montre qu'une partie importante des dirigeants de PME/ETI considère que la RSE est génératrice d'une meilleure rentabilité.

Le cahier n° 36 propose un modèle d'autodiagnostic d'évaluation et le Cahier n° 33 de l'Académie repris dans l'annexe n°4 du Cahier n° 36 une approche pour mesurer la performance durable d'une entreprise au moyen d'indicateurs. Cependant beaucoup reste à faire en ce domaine et des travaux doivent être entrepris par la sphère privée que publique, tant sur les indicateurs eux-mêmes que sur la forme des commentaires circonstanciés qui doivent les accompagner.

Il est en outre important de noter que les éléments incorporels jouent un rôle essentiel dans l'appréciation de la valeur d'une entreprise.

Concernant les aspects environnementaux, sociaux et sociétaux, les états financiers français (bilan, compte de résultat et annexe), fournissent des éléments. Cependant ces données doivent être complétées notamment en matière de passif et d'engagements hors bilan pour permettre de mieux appréhender les risques auxquels l'entreprise est exposée et l'exploitation des comptes doit, sous cet aspect, être sensiblement renforcée.

2^{ème} table ronde

Toutes les entreprises ont été diversement affectées par la COVID 19, les PME/ETI également mais d'autant plus qu'elles sont moins résistantes et qu'elles souffraient déjà d'un endettement important (le taux d'endettement des entreprises françaises est en France très élevé), de capitaux propres insuffisants et de fréquentes difficultés de trésorerie. La COVID 19 apparaît ainsi comme un catalyseur de difficultés.

Certes, diverses mesures ont été mises en œuvre pour éviter des faillites en assurant une liquidité immédiate, en particulier les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) à hauteur de 90% des concours accordés. Le chômage partiel, le télé travail ainsi que les reports d'échéances fiscales et sociales ont également eu un effet positif.

Cependant, ces emprunts devront être remboursés en dépit d'un niveau d'activité qui sera probablement inférieur à celui d'avant COVID 19. Or si beaucoup d'entreprises ont besoin de financement, les moyens des investisseurs institutionnels sont érodés : les marchés sont volatils, les emprunts peu rémunérés bien qu'il existe des emprunts en circulation à des taux acceptables. En outre, le déficit d'analyse financière indépendante est à relever.

Une note d'optimisme cependant : en mars 2020, une hausse des investissements des particuliers dans les entreprises non cotées a été relevée.

Compte-tenu des risques financiers ajoutés aux risques environnementaux, sociaux et sociétaux, ce Cahier de l'Académie « tombe à pic » car il faut donner du sens à l'investissement, la

RSE, facteur de progrès, est également indissociable de la solidité d'une entreprise.

En matière d'information financière, divers textes existent notamment concernant les investissements verts pour les entreprises et les sociétés de gestion.

La table ronde, en particulier la représentante de l'AMF, n'a pas considéré nécessaire de renforcer les contraintes sur les PME/ETI au contraire d'une adaptation appropriée des règles existantes.

Le rôle des experts-comptables devrait être déterminant dans l'accompagnement des dirigeants de PME/ETI.

Parallèlement, la comptabilité, au niveau international et national, doit être aménagée pour fournir des informations complémentaires en matière de RSE : risques et performances, en particulier pour éviter un désastre climatique.

Pour ce qui a trait aux difficultés financières des entreprises, il est essentiel de renforcer les fonds propres des entreprises. Diverses propositions ont été faites, en particulier des prêts participatifs avec support de l'Etat (PPSE) logés dans un fonds dédié géré par la BPI et souscrit majoritairement par des investisseurs privés. Ces prêts qui seraient des quasi fonds propres permettraient aux PME/ETI de rembourser l'excès de leur endettement à court terme.

Présentation d'un nouvel outil comptable

A l'issue de ces 2 table-rondes, une présentation a été effectuée d'un projet de nouvel outil comptable qui permettrait d'ores et déjà d'effectuer automatiquement un passage du résultat comptable au résultat fiscal grâce à des écritures spécifiques comptabilisées dans des comptes d'ajustement. Un aménagement des comptes sur ce modèle pourrait être opéré dans les comptes pour fournir des éléments relatifs à la RSE.

Conclusion

A l'issue de ces débats riches, l'importance de ce Cahier est soulignée et il est indiqué qu'un nouveau groupe de travail sera constitué pour approfondir divers sujets touchant à la RSE dont l'aménagement des comptes, l'information financière et la production d'indicateurs de performance et de mesure de la rentabilité.

PME et Investissement Responsable²⁰

Jacques de LAROSIÈRE, *Ancien Directeur Général du FMI,
Ancien Gouverneur de la Banque de France*

La première table ronde s'est penchée sur les conditions qui permettraient aux PME de mieux contribuer à la transition sociale et écologique. Comment intéresser les entrepreneurs et les investisseurs à un dialogue constructif en vue d'un partenariat actif ?

La deuxième table ronde a pour objet d'analyser l'effet du Covid 19 sur les chances d'un tel partenariat.

J'évoquerai cette question sous deux angles :

- 1) En quoi et à quel point le Covid a-t-il fragilisé les PME ?
- 2) Comment remédier à cette fragilisation afin de permettre aux PME de sortir le moins mal possible de cette crise ?

I – En quoi la pandémie a-t-elle fragilisé les PME ?

L'ensemble des entreprises (les PME et les autres) ont subi les effets du Covid à des degrés différents (selon la nature de leurs activités et leur sensibilité au confinement et aux fermetures discrétionnaires d'activités et d'entreprises ...).

Mais dans la mesure où les PME présentent, en général, moins de résistance - et de réserves financières – que les plus grandes structures, on peut s'attendre à ce que l'effet Covid joue proportionnellement davantage sur les PME.

²⁰ Conférence du 27 octobre 2020 organisée par l'Académie des Sciences Techniques Comptables et Financières en partenariat avec la BPI

Certes, beaucoup de moyens ont été mis en œuvre pour assurer une liquidité immédiate et pour éviter des fermetures en cascade, particulièrement dans les secteurs les plus touchés.

Le soutien des pouvoirs publics a été multiforme.

On peut citer :

1) Le chômage partiel, qui a permis d'éviter des licenciements de masse en subventionnant le maintien des contrats de travail là où l'activité ne l'aurait pas justifié.

C'est une source majeure d'augmentation du déficit budgétaire.

2) Les prêts garantis qui ont permis aux entreprises de conserver l'accès au crédit, les banques bénéficiant d'une garantie à 90% des engagements pris.

3) Les reports d'échéances fiscales et sociales.

L'effort global a été considérable et a aussi impliqué une pluralité de mesures (dont la levée temporaire des règles du Plan Européen de Stabilité et de Croissance, et une révision des réglementations bancaires et de l'usage des subventions publiques ...).

Mais le Covid n'a pas rendu les armes ...

D'où la nécessité d'examiner la question sur le plus long terme.

II – Comment remédier à cette fragilisation des PME pour leur permettre de « sortir » de la crise ?

C'est la question fondamentale.

N'oublions pas que ce sont les PME qui créent l'emploi dans notre pays.

Or l'endettement accordé dans la première phase post-Covid ne règle pas tout. Certaines entreprises pourront, certes, rebondir et faire la soudure avec la reprise.

Mais beaucoup d'autres continueront – à des degrés divers – d'être affectées par le ralentissement de l'activité (ralentissement probablement plus durable et plus diffus que prévu par certains). Elles risquent de voir leur situation financière dégradée du fait de pertes d'exploitation non recouvrables et de ratios d'endettement trop élevés.

C'est là qu'il ne faut pas se tromper :

- Un grand nombre de PME ne pourront pas retrouver assez tôt un niveau d'activité suffisant pour leur permettre de servir leur dette passée et aussi les dettes supplémentaires qui leur ont été consenties pendant la première phase de leur crise sanitaire.
- Que faire ? laisser s'accumuler les défauts face aux pertes constatées ?
Ce serait la pire des solutions : elle enfoncerait un grand nombre de PME dans la faillite et les licenciements.

Et cela parce que l'aide initiale a été octroyée – comme cela était inévitable – sous forme de dettes – et parce que les perspectives de rebond économique rapide ont été trop optimistes.

- Il faut donc désormais passer à la dimension fonds propres du problème.

Des propositions ont été avancées en ce domaine.

J'en citerai une : les « prêts participatifs avec support de l'Etat » (PPSE). Ces prêts seraient, en fait, des quasi fonds propres. D'une durée de 10 ans, ils auraient l'avantage :

- De permettre aux PME de rembourser l'excès de leur endettement court,
- D'être assimilés à des fonds propres.

Un fonds spécifique serait créé, qui serait géré par la BPI. Ses actions seraient souscrites, majoritairement, par les investisseurs du secteur privé (assurances, banques, asset managers) et, en seconde ligne, par l'Etat.

L'analyse des candidats serait effectuée par BPI et la Banque de France.

Il est souhaitable qu'une initiative de ce type soit très rapidement décidée car l'urgence est pressante.

En conclusion, trois remarques :

1) Se méfier des solutions entièrement axées sur l'octroi de dettes : c'est l'annonce de problèmes futurs. L'accroissement de la dette aujourd'hui constituée n'est pas compatible avec les capacités financières.

2) Les crédits bancaires constituent 63% de l'encours du financement de nos sociétés non financières (SNF), ce qui est comparativement très élevé. En période de taux zéro, ce mode de financement peut fonctionner. Mais que se passera-t-il le jour où les taux d'intérêt viendront à augmenter ? la France est le pays où l'endettement des SNF est le plus élevé au monde.

3) La monétisation par les Banques Centrales des obligations publiques émises pour soutenir l'économie ne saurait être illimitée. Un jour ce seront les agents économiques qui auront à faire face aux problèmes.

Ceux qui auront des fonds propres et des ratios de dettes plus modérés seront les gagnants.

L'impact, mesure de l'engagement sur l'avenir des investissements

Sylvie MALÉCOT, *Président de Millenium – Actuariat & Conseil, Directeur de l'AF2I*

La croissance à venir sera durable, ou ne sera pas.

La crise Covid-19, qui a mis les économies mondiales à l'arrêt pendant plusieurs mois, va encore peser pour plusieurs trimestres. L'effet multiplicateur puissant des politiques monétaires et budgétaires annoncées par la Banque Centrale Européenne et la Commission européenne est de nature à faciliter la relance rapide de l'économie pour les différents pays de l'Union Européenne. Le reste du choc devra être absorbé par les entreprises d'abord, puis par les ménages, rendus durablement vulnérables par cet arrêt total ou partiel d'activité. On peut, de manière optimiste, anticiper que cette période inédite sera aussi l'opportunité pour nombre de sociétés de repenser leur *business model*, ou d'accélérer la prise en compte de critères de développement durable.

Dès lors qu'il faut intégrer l'extra-financier comme un critère de qualité, pour les investissements comme pour les financements, l'impact devient un instrument de mesure, à dimensions multiples, pour valider la réalité des choix stratégiques.

Certes, certains s'inquiètent d'une complexité accrue que va introduire l'intégration d'éléments extra-financiers dans les modalités de financement des entreprises. Les caractéristiques ESG – Environnement, Sociétal, Gouvernance – ne sont en aucune manière en concurrence avec les financements « de

croissance ». Les critères ESG permettent un positionnement dans une logique de moyen terme, tant sur la valorisation que sur les perspectives de croissance, en accompagnant le développement durable d'une entreprise, à tous les sens du terme.

Dans ce contexte, on voit se développer le concept de « finance à impact ».

En première approche, il s'agit simplement d'être en mesure d'apprécier de manière concrète l'impact de son investissement sur l'économie et la croissance.

Pour les investisseurs institutionnels, la finance à impact infuse de manière beaucoup plus profonde la gestion de portefeuille. Elle répond d'abord à l'attente d'investisseurs qui veulent aller plus loin que la démarche ESG, en définissant non plus une obligation de moyens, mais un enjeu de résultat, au travers de l'impact. De fait l'impact, et ce n'est pas antinomique avec cette attente, est la mesure, en statique et en dynamique, de choix en matière d'ESG. La finance à impact est, en ce sens, la matérialisation des risques extra-financiers dans les portefeuilles d'investissement.

De manière prospective, on peut anticiper quatre domaines majeurs pour lesquels le déploiement de la finance à impact sera rapide et significatif.

L'innovation écologique et énergétique est sans doute le secteur où la mesure d'impact est la plus aboutie aujourd'hui. On pense bien entendu à la mesure du risque de changement climatique, et au calcul de l'empreinte carbone des portefeuilles. De multiples méthodologies existent, qui correspondent souvent à des horizons temporels différents, mais on constate qu'elles convergent progressivement dans les principes.

Le Sociétal, au travers de la santé et du bien-être, prend bien entendu une importance particulière dans un contexte de crise Covid-19 qui semble devoir durer.

De même que l'économie collaborative et circulaire, qui bénéficie de l'engouement des citoyens au retour à une consommation de produits locaux, et du souci de réduire le coût en carbone des transports de marchandises.

Le dernier domaine rejoint a préoccupation actuelle de tout gouvernant : l'emploi, et en particulier les emplois durables, celui des seniors, des jeunes, ...

L'une des difficultés de la mesure d'impact est qu'on ne s'adresse pas de la même manière à tous les types d'entreprises.

On agit auprès des grandes entreprises principalement via l'engagement actionnarial.

Les entreprises pour lesquelles la mesure d'impact a probablement le plus d'incidences sont les ETI et PME, voire les start up. En ce sens, l'impact est un engagement sur l'avenir.

L'univers du non coté regroupe des projets de plus petite ampleur, pour des entreprises ayant moins de moyens et de temps pour l'élaboration de leur reporting extra-financier. La mesure de l'impact pourrait apparaître moins importante que pour les sociétés cotées, alors que la prise en compte des enjeux est tout aussi sérieuse. L'habillage de la communication ne doit donc pas faire oublier la réalité des actions menées en manière d'impact(s).

Du côté des prêts aux entreprises, les besoins de financement post Covid-19 vont sans doute accélérer le développement de lignes de crédit corrélées à des critères de durabilité.

Le financement à impact est l'une des tendances fortes de la finance durable ces dernières années. Certains qualifient les emprunts à impacts de "*futur de la banque*". Depuis leur création,

fin 2017, les emprunts à impact, *positive incentive loans* ou *sustainability loans*, font une percée remarquable dans le monde de la finance durable et au-delà, dans une dynamique de convergences des banques, investisseurs et entreprises autour de la performance globale.

Face à un marché des *green bonds* de 180 milliards de dollars, ce nouveau produit est déjà évalué à plus de 50 milliards de dollars (36,4 milliards à fin 2018) et les banques constatent un afflux de demandes provenant des entreprises, encore essentiellement européennes. Les emprunts à impact ne sont pas alloués à des projets précis, et concernent les entreprises de toute taille et de tous secteurs. Néanmoins, choisir ce type de financement demande de la part des entreprises émettrices une certaine maturité en termes de responsabilité sociétale.

Les indexations des emprunts se font soit sur la performance extra-financière des entreprises, soit sur leur notation ESG réalisée par des agences spécialisées, ou sur quelques indicateurs spécifiques définis entre la banque et l'entreprise. Ce dernier cas tend à se généraliser. En pratique, si l'entreprise atteint ou dépasse ces objectifs, elle bénéficie d'un bonus, si elle échoue, elle peut écopier d'un malus, voire d'une obligation de réaliser des actions correctives dans l'année qui suit. L'intérêt principal est que l'on évalue l'entreprise non pas sur ses engagements, mais bien sur leur réalisation. On est au-delà de la simple obligation de moyens.

Parmi la cinquantaine d'émetteurs ayant souscrit des prêts indexés sur des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG), on trouve plusieurs entreprises françaises, telles que EDF, Danone, les Fromageries Bel, Séché Environnement.

Un nouveau pas est franchi en juin 2020 puisque la Division Entreprises et Investissements d'Arkéa Banque a initié une démarche, dénommée PACT couplant prêt à impact et

accompagnement stratégique pour soutenir les PME et ETI dans leur transformation sociétale et environnementale. La première opération de 3 millions d'euros à 15 ans concerne la société Charier, spécialiste des travaux publics basé près de Saint-Nazaire (44), avec un prêt destiné à financer partiellement son nouveau siège social, bâtiment passif construit en métropole nantaise.

On peut anticiper que, dans les années qui viennent, cette démarche Prêts s'étendra à la dette privée, voire à des typologies spécifiques d'obligations. C'est une démarche gagnante tant pour les entreprises que pour les investisseurs.

La tendance de fonds se propage à la gestion d'actifs, pour mesurer l'impact concret d'un portefeuille sur un ou plusieurs critères.

L'empreinte carbone des portefeuilles ou des fonds s'est généralisée. C'est la stratégie de mesure d'impact la plus répandue aujourd'hui dans les investissements institutionnels. Subsistent néanmoins deux limites importantes : l'accès à des données fiables et homogènes, à moindre coût, et la diversité des méthodologies de calcul de l'empreinte.

Dans ce cadre, les investissements ne se réduisent pas aux secteurs économiques sobres en carbone, mais incluent les activités « en transition », pour devenir pleinement compatibles avec une économie nette zéro d'ici 2050 - stratégie « *best efforts* » -, ainsi que les entreprises permettant à d'autres de devenir vertes : l'ambiguïté vient du fait qu'on appelle souvent ces dernières des investissements d'impact, de manière réductrice sur la notion d'impact.

On laisse en pointillés la notion de taxonomie « brune », qui exclurait tout secteur ou entreprise qui a un impact négatif. On pense aux exclusions des secteurs du tabac, de l'armement, du charbon, ou des énergies fossiles. Dans le contexte actuel de crise

économique, investisseurs et pouvoirs publics ne veulent pas prendre le risque de provoquer un retrait massif des actifs « nuisibles » à l'environnement, avec pour conséquence une panique boursière et bancaire qui transmettrait irrémédiablement le risque climatique à tout le système financier.

La notion d'impact ne se limite pas au risque climatique, ni à l'empreinte carbone.

Si, depuis les Accords de Paris, l'enjeu Climat était devenu la priorité de l'ESG, critères sociétaux et de gouvernance suscitent de nouveaux intérêts post Covid-19.

L'analyse de la gouvernance est clef. Certaines entreprises en situation délicate le sont en raison de faiblesses de management, qui ont conduit à des choix stratégiques inadéquats : la crise Covid-19 n'est pas causale, elle est simplement un révélateur cru de problèmes antérieurs.

Post crise sanitaire, les projecteurs sont surtout braqués sur le S de l'ESG. Certains évoquent les quatre S pour Sociétal, Santé, Séniors et Solidarité. Dans ces quatre domaines, les enjeux sont majeurs, et sont intégrés dans les choix de gestion d'actifs.

Nombre d'investisseurs souhaitent évaluer l'impact de leurs investissements en termes d'emplois. Les mesures sont multiples et non exclusives les unes des autres : emplois créés ou maintenus sur le territoire national, emplois des jeunes, des seniors, formations de reconversion, ...

La santé s'est confirmée ces derniers mois comme une thématique stratégique. Il existe des fonds d'impact, spécialisés dans la recherche et le traitement de certaines maladies : Alzheimer, oncologie, ... Ils intéressent les investisseurs institutionnels, de manière plus prégnante.

L'enjeu pour le S est un accès simple à des données exhaustives et pertinentes. Certains éléments figurent dans les bilans sociaux

des entreprises, mais pas toujours en accès direct. Et les choses se compliquent quand on cherche à établir des comparaisons avec des entreprises européennes : la gestion de la crise Covid-19 a révélé combien le modèle social diffère d'un pays à l'autre, et comment certains critères, comme l'âge de départ en retraite, le montant des minima sociaux, ... peuvent être appréciés positivement ou négativement selon les pays. L'exercice devient encore plus complexe si l'on intègre dans l'échantillon des entreprises américaines, ou de pays émergents.

Concernant la Gouvernance, il est probable que la technologie, et en particulier l'intelligence artificielle, viendront à l'aide des investisseurs. Certains modèles quantitatifs produisent déjà des « notes de gouvernance », en analysant le vocabulaire des publications officielles des entreprises : rapport annuel, présentations trimestrielles, rapport ESG-Climat, documents commerciaux.

La notion d'impact a également un rôle pédagogique : il facilitera l'extension de la démarche ESG du monde institutionnel vers le grand public. Les épargnants étaient restés en retrait sur les fonds ISR, dont ils ne comprenaient pas précisément les stratégies derrière le label : exclusions, *best-in-class*, *best-in-effort*, ... Ils appréhendent de manière plus concrète l'impact, qui donne une mesure, sur un ou plusieurs critères pour lesquels ils se sentent concernés, de la dimension « finance responsable ».

Achévé de rédiger le 21 octobre 2020

L'économie française (1830/1880) vue par Balzac et Zola

Jean-Jacques PERQUEL, *Président d'Honneur de l'Académie de Comptabilité, Président du groupe Finance du CPF*

Balzac a commencé à écrire les ouvrages de la « Comédie humaine » vers 1.830 et est mort en 1.850, c'est-à-dire que, même s'il place de nombreux romans avant 1.830 il est fondamentalement le plus grand romancier de l'ère « Louis-Philippe ». Emile Zola, par contre, grand admirateur de Balzac « quel homme ! Il écrase tout le siècle » a commencé à concevoir les « Rougon-Macquart » dans l'hiver 1868/69. Il termine « le docteur Pascal en 1.893 ; mais l'analyse historique se termine avec « La débâcle » publié en 1892. L'Ensemble des 18 premiers livres couvre la période « Napoléon III ».

Ces deux périodes, avec des souverains différents, sont économiquement totalement opposées. Elles sont incluses dans un « mouvement économique de longue durée » (ou cycle de « Kondratieff »). Ce cycle comprend toujours trois phases :

- a) Un essor issu d'une transformation de l'économie grâce à des « innovations » révolutionnaires
- b) Les excès de Crédit provoquent obligatoirement une crise (cf la pensée d'Hyman Minsky concernant le caractère inéluctable de l'endettement en période de forte croissance économique)
- c) Les économies se relèvent, plus ou moins vite, dans une phase intermédiaire grâce à une série de nouvelles innovations, prélude à une nouvelle période d'euphorie : « Ce ne sera plus jamais comme avant. »

Le parcours du cycle long n'est pas sans fluctuations plus courtes comme celles de cycles de « Juglar » qui créent des ralentissements même dans les périodes les plus heureuses.

Aussi pour comprendre la position des deux écrivains il nous faut analyser l'évolution économique de la période 1830/1880 et voir comment nos écrivains la comprennent.

I. Le « background » économique

A. La première période (1830/ 1850) commence par une mini crise boursière (1827) qui accompagne l'arrivée de Charles X suivie en 1.830 des troubles (les trois glorieuses) entraînant un changement de dynastie. Le développement du progrès technique provoque des licenciements et la concurrence anglaise pousse à des baisses de salaires Ainsi l'année 1831 est marquée par la révolte des « Canuts » de Lyon qui détruisent des machines Jacquard.

Cette période est marquée par un progrès certain dans l'industrie. La production des filés de coton passe de 68 000 Livres sterling à 140 000, celle de la houille de 2 à 5 millions de tonnes etc. Mais ces progrès, si spectaculaires qu'ils soient, ont relativement peu d'importance économique dans un pays qui reste agricole à 75 %. La première ligne importante de chemin de fer va de « Lyon à St Etienne (1826) » mais les wagons sont à « traction animale » jusqu'en 1837.

La Banque veut se transformer. C'est la période où se développe « la Haute Banque » en majorité protestante et juive, à capitaux familiaux, et que dominent les « Rothschild ». Mais, en 1836, Jacques Laffitte crée la « Caisse générale du Commerce et de

l'Industrie » pour faire du crédit à long terme. Sa tentative échoue lors de la crise de 1847/1848, mais elle montre la voie aux grandes banques de la période suivante.

Les réactions aux effets des excès du développement du crédit se font assez peu sentir en France. La crise anglaise de 1825 qui provoque la faillite de la « London Bank » et de nombreuses compagnies financières crée seulement une légère baisse de la Bourse (par la vente à Paris de titres détenus par des Anglais.), mais celle -ci n'est pas durable.

Celle de 1846/47, également venue de Londres, provoque à Paris des réactions plus importantes (faillite de lignes de chemins de fer dues aux excès de spéculation) mais surtout elles sont accompagnées par deux années de catastrophes climatiques incitant beaucoup d'agriculteurs à émigrer vers les villes.

On voit ainsi que la période 1830/1850 est la section du cycle long qui s'inscrit au creux du système Kondratieff. La structure économique change peu, mais où l'on constate les prémisses du développement futur de l'Economie française (et de l'intensité de ses crises).

B. La deuxième période s'ouvre dans les troubles de la « Deuxième République » dont l'organisation d'après Rochefort répond à la double formule :

Article 1 – il n'y a plus rien ;

Article 2 – personne n'est chargé de l'application du présent décret

En fait, la situation sous le « Second Empire » est totalement différente de celle des années 30 à 50. L'industrie a démarré. Le réseau français de chemin de fer est de 3 000 kms en 1850 et de

17 500 en 1870. La puissance des machines à vapeur est multipliée par 10 entre 1840 et 1870. La production de filés de coton passe de 140 000 Livres sterling à 220 000 en 1870, etc.

Des « Banques de Dépôts et d’Affaires » viennent faciliter la vie des entreprises. Le « Crédit Mobilier » des frères Pereire (1852) se veut Banque d’Affaire, se heurte aux Rothschild tout en prenant des risques. Cette banque fait faillite lors de la crise de 1867. Plus heureux le « Crédit Foncier » (1852) pratique des prêts immobiliers et est suivi par la création de banques de dépôt. Comptoir d’escompte, Crédit Lyonnais (1863) Société Générale (1864), etc.

Mais la différence fondamentale entre les deux époques vient de la modification de la composition de la population. En effet l’émigration de la population rurale provoque un afflux vers les villes et crée une main d’œuvre pour les mines et les industries. Ainsi entre 1846 et 1881, la part de la population rurale passe de 75% à 65% de la population et le nombre des agriculteurs de 14,3 millions à 7,9.

Ainsi les deux « Révolutions » de 1830 et 1848 sont fondamentalement différentes. La première est une révolution bourgeoise qui amène au pouvoir un Roi fondamentalement bourgeois dont le premier acte après sa prise du pouvoir est de mettre tous ses biens au nom de sa femme. La seconde est une révolte du Prolétariat pour qui la République devrait apporter l’Egalité et la Fraternité.

II. L'analyse par Balzac et Zola

A. La Comédie humaine de Balzac

La « Comédie Humaine » devait à l'origine comporter 137 romans (dont 85 seront terminés mais 6 seront rajoutés) et couvrir toutes les activités et les motivations humaines du moyen-Age à 1850. Mais il n'y a pas le désir de faire une étude exhaustive des métiers. Il traite cependant de différentes professions : le commerce, le métier de courtisane, la fonction publique, les gens de lettre, la médecine, le notariat, la peinture, la police, la religion, et la science. Mais Il s'intéresse surtout aux comportements : l'Avarice chez le père Grandet, l'ambition chez Rastignac, la rapacité chez Gobseck, l'affairisme chez du Tillet, le sens de la publicité chez Gaudissart et celui de l'intrigue policière chez Vautrin.

Au plan économique Balzac fait l'« impasse » de toute activité industrielle ou plutôt il la situe comme dans « La Maison Nucingen » comme un exemple d'appauvrissement des travailleurs qui comme les « canuts de Lyon » se révoltent en demandant du « Travail ou la Mort ». En matière économique, Balzac ne connaît que le Commerce. César Birotteau est un excellent exemple. C'est un parfumeur parfaitement honnête. Il inaugure de nouveaux produits et de nouvelles formes de publicité. En cela il correspond parfaitement à l'évolution économique de la période, intermédiaire entre la Chute et la Reprise, période où se prépare l'Essor. De même, il participe aux spéculations sur les « terrains de la Madeleine » en anticipation du développement Haussmannien (et dont il ne profitera pas). Il se laisse entraîner par son succès, se fait dépouiller par un notaire peu scrupuleux qui « oublie » de rendre les fonds déposés chez lui avant de partir pour la Belgique. Aussi César Birotteau fait

faillite. Balzac prend du plaisir à détailler la façon dont duTillet, Claparon et autres mettent sur pied une combinaison pour le ruiner mais surtout il détaille avec un grand luxe les étapes de la faillite qui lui rappelle les siennes.

La banque et la Finance sont mal traitées. Le métier de Banquier est limité à la conservation des fonds des clients riches que l'on rémunère en général à 6% ou que l'on place pour eux dans des opérations souvent minières (et internationales).Mais surtout les banquiers par des faillites plus ou moins fictives améliorent leurs fortunes personnelles au détriment de leurs clients UN exemple de fausse faillite est décrit en détail dans la « Maison Nucingen » Rastignac fait courir le bruit que Nucingen est parti pour Bruxelles et que sa femme a demandé la séparation de corps. Ses actions baissent en Bourse. Nucingen les fait racheter par un complice et rentre tranquillement à Paris annonçant qu'il vient d'acheter des mines de charbon.

On voit chez Balzac que l'époque de Louis-Philippe est une période de transition où on pressent un grand développement mais où la situation est globalement figée alors que l'Angleterre se développe et l'Allemagne grâce à l'accord économique (le Zollverein) commence, à dépasser la France. Balzac se rend compte de la lourdeur et de l'inefficacité de l'administration (cf. Les Employés) mais n'imagine pas l'ampleur du développement industriel de l'ère « Napoléon III ».

B. Les Rougon-Macquart

Zola reprend une idée de Balzac :faire une fresque de l'époque envisagée où le lecteur doit retrouver des personnages familiers puisque paraissant presque toujours dans chaque roman mais Zola

va plus loin dans cette « unification » des romans en les reliant à une même famille et à l'inverse de Balzac qui traite de quantités de sujets de façon structurée par la date qu'il attribue à chacun des sujets traités, Zola essaie de faire une analyse de chacune des activités pratiquées sous le règne de Napoléon III.

Ainsi dans le domaine économique, Zola s'intéresse aux Paysans (La Terre), au Commerce (le ventre de Paris), les grands magasins et la ruine des petites boutiques (au Bonheur des Dames) les chemins de fer (la bête humaine) les mines (Germinal). S'il y a un « répondant » de Zola par rapport à Balzac en ce qui concerne le commerce (Biroteau et le Plaisir des Dames), la prostitution (Esther Gobseck et Nana), la finance (la Maison Nucingen et l'Argent), La situation mondaine (le bal de Sceaux et la Curée) les hommes de pouvoir (Rastignac et Eugène Rougon) la plupart des sujets économiques « collent » à la situation exceptionnelle de l'ère Napoléon III.

L'anachronisme ne fit pas peur à Zola. Ainsi la grève d'Anzin est de 1884 placée dans « Germinal » (en plein règne de Napoléon III et la faillite de L'Union générale (1882) est décrite dans l'« Argent » comme se passant à l'époque de la guerre du Mexique soit vers 1867. Mais ces anachronismes sont utiles car ils permettent d'exagérer les problèmes de cette période de grande croissance.

Conclusion

Balzac et Zola font des œuvres qui reflètent très bien l'opinion de leur époque. La durée littéraire de l'œuvre de Balzac reflète une situation calme assez pacifique où les rois passent sans avoir beaucoup d'influence sur un pays essentiellement rural et où les problèmes psychologiques et les difficultés financières personnelles sont la base de la pensée de Balzac.

Il n'en est pas de même pour Zola. Il souffre de voir que la croissance qui a démarrée provoque un triple phénomène :

- a) Un arrivisme des milieux politiques qui accompagne la croissance économique « Son Excellence Eugène Rougon »
- b) Une dépravation des classes dirigeantes « la Curée »
- c) La prolétarianisation des victimes d'un essor accompagné d'une concurrence féroce qui incite le patronat à aggraver constamment les conditions des travailleurs « Germinal »

Si Zola a ainsi analysé les activités industrielles de façon très précises il limite la finance à deux aspects l'un très positif : les investissements industriels et l'autre plus malsain les excès de spéculation « L'Argent ». Mais il ne traite pas le rôle de la Finance dans l'extraordinaire développement de l'époque.

On voit ainsi comment deux des meilleurs écrivains d'une époque de démarrage et de croissance ont senti les mouvements économiques sous-jacents.

11 Novembre 2020



* * *

**Pour plus d'informations sur le Centre des Professions
Financières, consultez notre site internet :**

www.professionsfinancieres.com

Nous contacter :

contact@professionsfinancieres.com

Téléphone : + 33 (0)1 44 94 02 55

Centre des Professions Financières
6 avenue Mac Mahon
75017 Paris



* * *

Responsable de la communication :

Astrid CERQUEIRA

a.cerqueira@professionsfinancieres.com